



**HAL**  
open science

# Vers l'intégration de ressources musicales au CDI: le professeur documentaliste et l'utilisation de la musique comme accompagnement dans les apprentissages

Emma Baccharini

## ► To cite this version:

Emma Baccharini. Vers l'intégration de ressources musicales au CDI: le professeur documentaliste et l'utilisation de la musique comme accompagnement dans les apprentissages. Education. 2021. dumas-03621442

**HAL Id: dumas-03621442**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03621442>**

Submitted on 28 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master : « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et  
de la Formation »

Parcours : Professeur Documentaliste

**Vers l'intégration de ressources musicales au CDI:  
le professeur documentaliste et l'utilisation de la musique  
comme accompagnement dans les apprentissages**

soutenu par

**Emma Baccarini**

**le 18.05.2021**

Référente de mémoire:

**Brigitte Tafforin**

Jury de soutenance :

**Brigitte Tafforin, Sophie Gebeil**

# Remerciements

Au moment où s'achève ce travail, je tiens à adresser mes remerciements à ceux qui m'ont apporté aide et encouragement.

Je salue tout particulièrement mes tutrices Sandrine Nolibos et Nadia Bestagne, qui m'ont si aimablement accueillie, aidé à faire mes premiers pas dans un CDI, et m'ont permis d'expérimenter mes premiers projets.

Une pensée va à ma maman, qui m'a encouragée tout au long de mes études.

Une pensée pour celui qui partage ma vie, merci Jose-Manuel d'avoir su me donner confiance en moi quand j'en manquais.

Une pensée pour mon amie Elena, qui ne s'est toujours pas lassée de me conseiller.

Une pensée pour mes camarades devenues mes amies, Alizée et Sarah, qui ont égayé ces deux années de Master.

Enfin, je suis très reconnaissante à Brigitte Tafforin pour son soutien méthodique et humain.



# Table des matières

|                                                                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <u>Liste des sigles</u> .....                                                                                                                | 2  |
| <u>Introduction</u> .....                                                                                                                    | 3  |
| <b>1. Le CDI comme lieu de l'ouverture culturelle: quelles perspectives pour la musique ?</b>                                                |    |
| 1.1. L'éducation artistique et culturelle, un outil essentiel dans la construction des individualités et du vivre ensemble.....              | 6  |
| 1.2. Des défis pour donner place à la culture musicale dans l'éducation....                                                                  | 9  |
| 1.3. Renouveler les pratiques grâce à la modification des espaces: la co-existence d'un espace silencieux et d'un espace sonore au CDI ..... | 12 |
| <b>2. Les bénéfices de la musique sur les capacités cognitives et ses effets sur les capacités d'apprentissage des élèves</b>                |    |
| 2.1. Les pouvoirs de la musique sur le cerveau.....                                                                                          | 16 |
| 2.2. La musique comme apport original au développement de compétences transversales.....                                                     | 19 |
| 2.3. La musique pour permettre la réussite scolaire de tous.....                                                                             | 22 |
| <b>3. Diffuser et transmettre la musique dans un CDI</b>                                                                                     |    |
| 3.1. Une politique d'acquisition spécifique: vers une politique musicale.....                                                                | 26 |
| 3.2. Les différents moyens de diffusion et d'écoute de la musique et leurs réglementations dans l'espace public.....                         | 30 |
| 3.3. Promouvoir la musique en milieu scolaire grâce à des partenariats....                                                                   | 33 |
| <u>Conclusion</u> .....                                                                                                                      | 38 |
| <u>Bibliographie</u> .....                                                                                                                   | 39 |
| <u>Index des tableaux et des figures</u> .....                                                                                               | 44 |
| <u>Annexes</u> .....                                                                                                                         | 45 |
| <u>Résumé</u> .....                                                                                                                          | 70 |

## Liste des Sigles

ADAGE : Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle

AED: Assistant d'Education

CCC: Centres de Connaissances et de Culture

CD : Compact Disc (disque compact)

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CFC : Centre Français d'exploitation du droit de Copie

CHAM : Classe à Horaires Aménagés Musique

CNESCO : Centre National d'étude des systèmes scolaires

DAAC: Délégation Académique à l'Action Culturelle

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EAC : Education Artistique et Culturelle

ENSSIB : École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

IFÉ: Institut Français de l'Éducation

MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

MEN : Ministère de l'Education Nationale

PEAC : Parcours d'Education Artistique et Culturelle

REP : Réseaux d'Education Prioritaire

SACEM : Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique

SCCC : Socle Commun de Connaissances, Compétences et de Culture

SCPP: Société Civile des Producteurs Phonographiques

SOPA : Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée

TICE : Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

UNESCO : L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

## Introduction

J'ai souhaité dédier mon mémoire de deuxième année de Master MEEF Parcours Professeur Documentaliste à un sujet portant sur l'éducation culturelle, en insistant particulièrement sur la troisième mission du professeur documentaliste:

Le professeur documentaliste contribue à l'éducation culturelle, sociale et citoyenne de l'élève. Il met en œuvre et participe à des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la découverte des cultures artistiques, scientifiques et techniques en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. Il peut participer à l'organisation, à la préparation et à l'exploitation pédagogique en relation avec les autres professeurs et les conseillers principaux d'éducation, de visites, de sorties culturelles et faciliter la venue de conférenciers ou d'intervenants extérieurs. Il participe notamment au parcours citoyen et au parcours d'éducation artistique et culturelle au sein de l'établissement. (MEN, 2017)

J'ai choisi de m'intéresser à la place de la musique dans un établissement scolaire, et plus précisément dans le CDI et dans les pratiques du professeur documentaliste. Le choix de ce sujet a aussi été pensé suivant la volonté académique de faire des CDI des Centres de Connaissances et de Culture, lieux pluriels de travail. La circulaire de rentrée 2012 fait intervenir pour la première fois cette appellation de CCC dans le septième point: "Innover, expérimenter et évaluer : trois piliers pour une école des réussites" (MEN, 2012). Dans cette circulaire, le CCC est défini comme un lieu pour personnaliser l'accompagnement des élèves et développer de nouvelles pratiques pédagogiques adaptées à leurs besoins. C'est dans cette démarche d'innovation et d'expérimentation que j'ai imaginé un CDI dans lequel des ressources audio seraient proposées, et où il existerait un espace d'écoute qui permettrait aux élèves de découvrir diverses ressources musicales dont ils pourraient se servir pour se cultiver, se détendre, et aussi apprendre.

Au collège Elsa Triolet de Marseille où je suis en SOPA, ma tutrice professeure documentaliste a créé depuis plusieurs années un petit espace d'écoute dans son CDI, avec un lecteur CD et un casque, et des livres audios à disposition. J'ai remarqué que cet espace est occupé par des élèves à chaque récréation, prouvant

ainsi l'intérêt des élèves pour les livres audio. Cependant, ce type d'espace n'existe pas dans tous les CDI (et est même plutôt rare), les ressources audios y sont souvent limitées, et la nature d'un tel espace peut susciter polémique puisque les CDI et bibliothèques sont traditionnellement des lieux où le silence est le maître mot. Dans un de mes stages précédents, au Lycée Professionnel Gambetta d'Aix-en-Provence, la professeure documentaliste avait elle aussi décidé d'intégrer la musique au CDI, en proposant une musique classique d'ambiance à certains moments de la journée pour favoriser la concentration des élèves sur leurs devoirs, leur permettre de se relaxer et ainsi instaurer un climat serein. De mon côté, en ayant trois années d'expérience en tant qu'AED, j'ai de nombreuses fois été confrontée à des élèves qui souhaitaient écouter de la musique pendant leurs heures de permanence, soit pour se concentrer sur leurs devoirs ou révisions, soit pour se détendre, ou s'évader. Je me souviens que moi-même, en tant qu'élève, je profitais de la récréation pour souffler, et ce, grâce à la musique. Elle me permettait de me motiver pour le reste de la journée, et d'apaiser mes tensions.

C'est à partir de ces divers constats que j'ai choisi de centrer mes recherches sur les différents apports de la musique dans un établissement, dans un CDI, et dans les apprentissages en général. Je suis persuadée que la participation du professeur documentaliste est précieuse pour susciter et accompagner une dynamique de projets autour de la musique.

Par sa dimension artistique et son apport original au développement de compétences transversales, l'éducation musicale est une discipline essentielle au cœur de la formation obligatoire. De ce fait, la musique à l'école, en dehors du cours d'éducation musicale, pourrait être une clé pour créer des liens entre les élèves et offrir un répit face à la pression scolaire.

Dans mes recherches et propositions, il ne sera pas question de faire du professeur documentaliste un professeur d'éducation musicale, mais de participer à l'ouverture culturelle de l'établissement et à l'EAC à travers des pratiques musicales et d'expérimenter l'apport de l'écoute musicale sur les capacités cognitives des élèves. Dans *Les enjeux de l'éducation musicale dans la formation générale des élèves*, il est écrit: "Le CDI est l'un des espaces les plus facilement mobilisables et la collaboration avec le professeur documentaliste est alors primordiale" (MEN, 2016).



Ainsi, je souhaite m'appuyer sur cet enjeu pour justifier l'acquisition de ressources audio et la création d'un espace d'écoute au CDI.

La place de la musique dans les apprentissages autres que l'éducation musicale étant un sujet peu étudié, ce mémoire va chercher à tirer parti d'expérimentations existantes et d'écrits scientifiques, institutionnels et à visée pédagogique pour poser un cadre théorique. La problématique de ce travail sera: en quoi la musique contribue-t-elle à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et comment peut-elle s'insérer dans les pratiques pédagogiques du professeur documentaliste ?

Je répondrai à la problématique posée à travers le développement de trois axes. Dans un premier temps, je m'intéresserai au CDI en tant que lieu de l'ouverture culturelle. Je dresserai un état des lieux des besoins auxquels la musique peut répondre, en accord avec les textes institutionnels et à travers l'EAC. J'aborderai également dans cette première partie la question de l'organisation de l'espace du CDI dans une démarche de renouvellement des pratiques intégrant la musique.

Dans un second temps, je m'intéresserai à la musique vue par les sciences cognitives pour déterminer en quoi est-ce qu'elle peut modifier les aptitudes cognitives, comportementales et sociales tout au long de la vie humaine. La musique étant un domaine qui touche à presque toutes les capacités cognitives des élèves, nous verrons comment elle peut favoriser les conditions d'apprentissage des élèves. Enfin, j'explorerai des pistes pour mettre en place une politique documentaire autour du monde de la musique, pour valoriser les ressources audio et musicales au CDI dans le respect des droits de diffusion dans un espace public, et pour créer une dynamique de projets dans un établissement autour de la musique grâce à des partenariats.

## 1. Le CDI comme lieu de l'ouverture culturelle: quelles perspectives pour la musique ?

### 1.1. L'éducation artistique et culturelle, un outil essentiel dans la construction des individualités et du vivre ensemble

L'EAC est reconnue comme une composante de la formation générale de tous les élèves et institue un parcours de l'école au lycée et est renforcée notamment par trois lois:

- la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République, qui a institué le PEAC, et qui a fait du "socle commun de connaissances et de compétences" de 2005 le "socle commun de connaissances, de compétences et de culture"<sup>1</sup>
- la loi du 7 août 2015 pour la nouvelle organisation territoriale de la République, qui a affirmé le caractère partagé de la compétence culturelle et a introduit dans les politiques culturelles de l'État et des collectivités territoriales le respect des droits culturels des personnes<sup>2</sup>
- la loi du 7 juillet 2016 sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine, qui a inscrit l'éducation artistique et culturelle au cœur des missions des labels du ministère de la Culture et de la Communication<sup>3</sup>.

Le Président de la République Française actuel s'est engagé à ce que 100 % des élèves bénéficient d'un dispositif d'EAC chaque année en complémentarité des enseignements artistiques, d'ici à 2022. La feuille de route 2020-2021 intitulée *Réussir le 100% Education Artistique et Culturelle* spécifie que la culture, les arts et leurs pratiques sont des "dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des élèves". Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités. Cinq axes sont prioritaires pour développer significativement l'EAC à l'école pour tous les élèves : chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral et développer son esprit critique. Il est donc reconnu que les arts et la culture prennent part à la

---

<sup>1</sup> Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Repérée à: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027677984/>

<sup>2</sup> Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. Repérée à: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030985460/>

<sup>3</sup> Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Repérée à: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032854341/>

pluralité et à la richesse des apprentissages des élèves, en participant à leur épanouissement, et en leur offrant les moyens de penser par eux-mêmes et de s'exprimer dans toute leur singularité. La charte pour l'EAC, établie par le Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle, présente dix principes essentiels à sa mise en œuvre et à son inscription dans le parcours de l'élève, et doit être affichée dans tous les établissements scolaires<sup>4</sup>.

Le PEAC vise à favoriser un accès égal de tous les élèves à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action qui constituent ses trois piliers indissociables: fréquenter, pratiquer, s'approprier. Chacun de ces piliers permet la construction de compétences spécifiques qui font de l'EAC une éducation à l'art et à la culture, en plus d'être une éducation par l'art et par la culture au service de compétences disciplinaires et du socle commun. D'après le référentiel du PEAC publié en 2015, ce parcours "vise à susciter une appétence, à développer une familiarité et à initier un rapport intime à l'art, que chacun cultivera sa vie durant selon ses goûts et ses envies" (MEN, 2015), et implique de mettre en cohérence les actions éducatives et les enseignements, et de les relier aux expériences personnelles des élèves, afin de les enrichir, les diversifier, les formaliser et les mettre en valeur. Dans le cadre de ma problématique, il est donc inévitable de se poser la question suivante: quelle place le professeur documentaliste a-t-il dans la mise en œuvre de ce parcours ?

Dans ses trois missions spécifiques énoncées dans le référentiel métier de 2017, le professeur documentaliste est enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par les élèves d'une culture de l'information et des médias, maître d'œuvre de l'organisation des ressources pédagogiques et documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition, et il est acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel. Pour contribuer à l'éducation culturelle, sociale et citoyenne de l'élève, il met en œuvre et participe notamment à des projets qui stimulent la découverte des cultures artistiques en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. Il est spécifié clairement que le professeur documentaliste peut participer à "l'organisation, à la préparation et à l'exploitation pédagogique en relation avec les autres professeurs et les conseillers principaux d'éducation, de visites, de sorties culturelles et faciliter la venue de conférenciers ou d'intervenants extérieurs. Il participe notamment au parcours citoyen et au parcours d'éducation artistique et culturelle au sein de l'établissement".

---

<sup>4</sup> Cf. Annexe 1.

De ce fait, le CDI s'avère être "un lieu privilégié d'ouverture de l'établissement sur son environnement ainsi qu'un espace de culture, de documentation et d'information, véritable lieu d'apprentissage et d'accès aux ressources pour tous" (MEN, 2017).

La place du professeur-documentaliste dans le PEAC est légitime, et peut être plurielle. Depuis longtemps, le CDI est au cœur de la question culturelle dans les établissements, et l'implication des professeurs documentalistes dans l'EAC des élèves n'est donc pas à inventer, mais à repenser. Comme l'écrivait Jean-Louis Durpaire en 2005 (inspecteur de l'éducation nationale de 2002 à 2014), le CDI s'affirme "comme un espace culturel et est proche en cela de l'évolution des bibliothèques publiques". Il ajoute que cette évolution parallèle des bibliothèques et des CDI est due à une évolution profonde de l'édition et de la diffusion culturelle, dont tout professionnel du livre et de la documentation doit nécessairement tenir compte et redéfinir ses modes d'action. En tant que gestionnaire des ressources documentaires de l'établissement et contributeur de premier plan dans l'ouverture culturelle de son établissement, le professeur documentaliste a les clés en main pour viser le développement d'une sensibilité esthétique en confrontant les élèves à diverses formes d'expression artistique.

La diversité des approches possibles avec l'EAC permet de développer (entre autres) la créativité, l'esprit critique et la curiosité des élèves pour mieux vivre ensemble. L'EAC permet à chacun de découvrir la diversité des cultures et des manières d'exprimer les valeurs. L'EAC donne la capacité aux élèves de questionner le monde dans la quasi-totalité des champs de l'expérience humaine, individuelle et collective. Reconnue dans les programmes des enseignements artistiques, la place de l'intelligence sensible est consolidée par ses liens avec les domaines du SCCC, en particulier par la reconnaissance des langages artistiques, de la place de la créativité, de l'inventivité, de l'imagination parmi les compétences fondamentales à acquérir au cours de la scolarité obligatoire.<sup>5</sup>

La reconnaissance d'une intelligence sensible à l'école date du *Plan pour les arts et la culture à l'école*, réflexion commune de l'ancien ministre de l'Education nationale Jack Lang, et de Catherine Tasca, alors ministre de la Culture:

L'éducation artistique apporte aux enfants une sensibilité capable de structurer leur corps, d'élever leur esprit, d'aiguiser leur sens critique, et de

---

<sup>5</sup> MEN. (2016). *Les enseignements et l'éducation artistique*. Repéré à: <https://urlz.fr/fyHX>

développer la compréhension de l'autre. Par le chant choral, le jeu théâtral, la danse, l'enfant cerne son identité, affirme sa personnalité, rencontre les autres sur des bases créatives et constructives. (MEN, Direction de l'Enseignement scolaire, Mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle, 2010)

Le rôle essentiel de l'intelligence sensible dans le développement de l'enfant, les apprentissages de l'élève et l'acquisition de compétences fondamentales est avéré. Ainsi, chercher à développer l'EAC en lien avec l'ouverture culturelle des élèves afin de favoriser leur réussite scolaire répond bien aux attentes institutionnelles de l'Éducation Nationale, mais qu'en est-il de la place de la musique dans un établissement scolaire et dans les pratiques du professeur documentaliste ?

### 1.2. Des défis pour donner place à la culture musicale dans l'éducation

L'École fait face à des élèves qui ont des pratiques d'auditeur dans leur vie privée, avec des critères d'appréciation propres transmis par leur famille, leurs amis, leurs camarades, les médias, mais aussi par la fréquentation de lieux tels que les magasins, où la musique est souvent omniprésente. La musique est un puissant véhicule de suggestion dans notre culture comme l'écrit le chercheur en pédagogies nouvelles Bruno Hourst dans son ouvrage *Au bon plaisir d'apprendre*, et elle est utilisée massivement par la publicité. L'auteur fait le constat que certaines musiques véhiculent de fortes émotions, telles que la violence, le désespoir, ou au contraire, l'enthousiasme, la joie, et pourtant, la musique est peu présente dans une activité importante et vitale de l'être humain: l'apprentissage (Hourst, 2002, p.218). Nous verrons par la suite que la science confirme que la musique est partout, et que certains types de musique peuvent avoir une influence considérable sur notre état d'esprit, sur nos aptitudes à mémoriser et à apprendre, sur nos émotions.

Aujourd'hui le numérique élargit l'éventail des possibles en donnant accès à un espace musical presque infini. L'École permet de jouer un rôle essentiel dans la formalisation de l'expérience musicale, en permettant aux élèves de découvrir d'autres genres musicaux, plus ou moins éloignés de leurs propres habitudes et codes. La musique peut contribuer à construire une nouvelle géographie des représentations culturelles pour les jeunes. Comme le dit Stéphane Bonnéry, maître de conférences en sciences de l'éducation, dans un entretien pour la revue *Diversité*, pour les jeunes, les inégalités ne se posent pas en termes d'existence ou d'absence

de pratiques mais de genre de musique fréquenté ou de manières de les utiliser. Il ajoute que depuis plusieurs décennies, l'action culturelle procède beaucoup à la mise en œuvre de dispositifs institutionnels (Bonnery, 2013, p.32).

L'éducation musicale est coordonnée dans le milieu scolaire à travers un certain nombre de dispositifs tels que les classes à PAC dans les établissements de premier degré, les PACTE dans les établissements du premier et second degrés, ou encore les CHAM dans les établissements du premier et second degrés jusqu'à la classe de 3ème. Clé majeure pour favoriser les apprentissages, la musique reste cependant généralement sous-employée dans les établissements du second degré.

La circulaire de préparation de la rentrée 2011<sup>6</sup> soulignait déjà combien la pratique musicale était un facteur de réussite scolaire. Deux textes sont venus préciser les objectifs et principes de mise en œuvre des pratiques musicales collectives dans le cadre scolaire:

- la circulaire portant sur le chant choral à l'école, au collège et au lycée insiste particulièrement sur les vertus éducatives des pratiques vocales collectives <sup>7</sup>
- la circulaire sur le développement des pratiques orchestrales à l'école et au collège <sup>8</sup>

Depuis 2017, le plan *Tous musiciens d'orchestre* lancé par Françoise Nyssen (alors ministre de la Culture) a pour objectif de faire de la pratique musicale à l'école une priorité de l'action du gouvernement en faveur de la démocratisation artistique et culturelle. La chorale ou l'orchestre des écoles maternelles et primaires, du collège ou du lycée sont d'ailleurs au cœur de l'organisation d'événements tels que la "Rentrée en musique", qui est une opération visant à créer, grâce à la musique, un environnement favorable le jour de la rentrée scolaire, dans la démarche de créer "une école de la confiance"<sup>9</sup>. A cette occasion, les écoles et les établissements relevant des REP ont bénéficié de l'accompagnement d'une marraine ou d'un parrain artiste. On pourrait alors imaginer une prolongation de cette opération à d'autres moments clés de l'année: avant les vacances, lors de fêtes ou de semaines à thème, etc, avec la participation du professeur documentaliste. Cette opération prouve bien

---

<sup>6</sup> MEN. (2011). *Préparation de la rentrée 2011*. Repéré à: <https://cutt.ly/sbckLWZ>

<sup>7</sup> MEN. (2011). *Le chant choral à l'école, au collège et au lycée*. Repéré à: <https://cutt.ly/5bckXIE>

<sup>8</sup> MEN. (2012). *Le développement des pratiques orchestrales à l'école et au collège*. Repéré à: <https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo3/MENE1200612C.htm>

<sup>9</sup> MEN. (2019). *La rentrée en musique 2019*. Repéré à: <https://cutt.ly/rbckB4i>

que vivre un moment musical collectif peut créer une atmosphère chaleureuse pour mettre les élèves en confiance.

D'autre part, en ce qui concerne les collèges, un nouvel enseignement facultatif de chant choral de 2h valorisé au diplôme national du brevet a été créé en 2018 suite au *Plan chorale*, et peut désormais faire gagner des points, au même titre que tous les enseignements facultatifs<sup>10</sup>. Son programme insiste sur la variété des répertoires : la chanson actuelle, la chanson du patrimoine récent ou ancien, français ou étranger, les airs d'opéra, de comédie musicale, ainsi que des œuvres témoignant des valeurs et principes fondant la citoyenneté républicaine et européenne, comme par exemple *La Marseillaise*, ou encore *l'Hymne à la joie*. Le professeur documentaliste peut donc proposer ce répertoire dans le CDI pour participer à la mise en œuvre du *Plan chorale*. Ce plan incite également les établissements à travailler avec les collectivités territoriales pour développer des chorales dans les lycées professionnels où il n'y a pas d'enseignement artistique et culturel. Dans ce type d'établissement, pour éviter des inégalités face à l'accès à la culture, le professeur documentaliste se doit de proposer d'autant plus de ressources artistiques et culturelles dans la mesure où les élèves n'en bénéficient pas dans leurs enseignements.

La musique est parmi les arts celui qui est sans doute le mieux partagé: entre amis, pendant les anniversaires, les fêtes, les festivals; la musique rassemble. Ne nécessitant pas forcément un apprentissage académique pour être pratiquée et/ou écoutée, la musique est intrinsèquement liée à la socialisation, d'où l'importance de l'existence de lieux de médiation culturelle.

L'École est un lieu privilégié pour offrir aux élèves un accompagnement dans l'expérience musicale. Dès lors, comment renouveler l'offre et les pratiques du CDI pour en faire un lieu attractif pour tous les élèves, propice aux activités musicales et à la médiation ? Pour faire du CDI un lieu de vie culturel, y mener des ateliers et y développer des espaces créatifs et de détente avec de la musique à disposition, une modification des espaces s'impose et doit se penser de manière pratique et innovante.

---

<sup>10</sup> MEN. *Le plan chorale: une priorité donnée à la musique*. Repéré à: <https://www.education.gouv.fr/le-plan-chorale-une-priorite-donnee-la-musique-11981>

### 1.3. Renouveler les pratiques grâce à la modification des espaces: la co-existence d'un espace silencieux et d'un espace sonore au CDI

Nous avons démontré que le professeur documentaliste peut être un acteur majeur de l'EAC, en participant à la promotion de ressources musicales et à la mise en œuvre de projets musicaux. Nous verrons d'autre part dans ce point que la musique peut contribuer au renforcement du CDI dans sa fonction d'environnement propice aux apprentissages, et sa fonction de lieu de médiation culturelle. A l'image de l'engouement pour les jeux, la musique peut être une potentialité du CDI à développer et constitue un levier supplémentaire de diversification des médiations culturelles dans l'École.

Comme décrit dans *Les missions du professeur documentaliste* (MEN, 2017), le CDI est un espace de formation et d'information ouvert à tous les membres de la communauté éducative. Dans ce cadre, le professeur documentaliste pense l'articulation du CDI ainsi que son utilisation avec les différents lieux de vie et de travail des élèves, en lien avec les autres professeurs et le personnel de vie scolaire.

Les pratiques et les modes de gestion des professeurs documentalistes sont profondément transformés par les technologies et le numérique, mais aussi par les nouvelles pratiques des élèves. Le cadre de la profession a d'ailleurs été renouvelé par la circulaire de mission de mars 2017, ce qui prouve bien une redéfinition nécessaire de nos missions due à cette évolution. S'inspirant des "learning center" anglais ou des "carrefours d'apprentissage" canadiens, l'expérimentation de CCC permet d'offrir une gamme de services étendus pour se rencontrer en petits groupes pour un travail précis ou échanger librement, rechercher des informations sur tout support. La démarche de CCC manifeste une évolution significative de la pratique pédagogique et éducative, et un besoin de dépasser l'isolement du professeur documentaliste.

Je précise ici que je m'inspire des expérimentations des CCC pour imaginer l'espace du CDI, mais je conserve l'appellation CDI dans le reste de mon mémoire puisque je pense personnellement que la documentation et l'information sont des piliers du métier de professeur documentaliste et qu'il est important qu'ils apparaissent dans la définition du lieu. C'est pourquoi je m'inspire du concept des CCC pour imaginer une évolution des CDI qui donnerait plus de place à la culture, à la découverte et au



bien-être des élèves notamment grâce à la musique, pour briser l'image collective biaisée des CDI silencieux et du professeur documentaliste derrière son bureau.

Les travaux académiques mutualisés en documentation 2017-2018 concourent à *Repenser l'espace existant du CDI pour répondre aux besoins des usagers* (TraAM, 2017-2018), prouvant encore une fois ce besoin d'adapter le lieu aux pratiques qui ont évolué. Le CDI occupe aujourd'hui une place centrale dans la mise en œuvre de la plupart des dispositifs pédagogiques et éducatifs de l'établissement scolaire. Le CDI n'est pas seulement un centre de ressources, c'est un espace d'apprentissage ouvert, une porte ouverte sur la culture, et doit être facilement accessible, proposer un cadre de travail et de rencontres convivial et chaleureux. C'est pourquoi il serait fondamental qu'il occupe, dans la mesure du possible de l'établissement, une position géographique centrale au sein de l'établissement scolaire et qu'il se positionne ainsi comme un point de convergence de tous les membres de la communauté scolaire.

Comme le démontrent des études publiées en 2017 par le CNESCO, la régulation de la température, l'intensité de la luminosité et la performance de l'insonorisation sont des éléments fondamentaux pour un accueil des élèves de qualité au CDI, comme dans l'ensemble de l'établissement scolaire. Les résultats de cette enquête mettent en évidence un besoin de modernisation des bâtiments. Le CDI est en effet un lieu vivant pendant les temps de pause des élèves, c'est-à-dire les récréations, interclasses, et la pause méridienne. Une bonne insonorisation évite les nuisances sonores et permet le bon déroulement d'activités au CDI, que les élèves puissent travailler au calme, ou écouter des ressources audio sans être dérangés par le brouhaha extérieur. Ces études illustrent bien que les systèmes éducatifs ont progressivement pris en compte des objectifs plus larges que les résultats scolaires, en intégrant l'épanouissement personnel afin d'aider les élèves à se réaliser scolairement. S'intéresser à l'environnement d'apprentissage, c'est "vouloir mettre l'apprenant dans un état réceptif optimal, en créant un cadre qui le soutienne et en éliminant toutes les causes de tension inutiles" (Hourst, 2002, p.121). Cela fait écho à ce que le professeur au Conservatoire national des arts et métiers Pierre Falzon appelle un "environnement capacitant" (Falzon, 2013).

Il n'existe pas de règle relative à la forme des CDI, ce qui permet une certaine liberté. En plus de l'espace traditionnel de lecture, de nouveaux espaces innovants

émergent dans certains CDI: des espaces numériques, espaces zen, de jeux ou de créativité, etc. Leurs mises en place souvent plébiscitées par les élèves sont cependant souvent soumises à l'adhésion de la communauté éducative à ces nouvelles formes d'apprentissage et de coopération.

J'ai moi-même souhaité recueillir des témoignages de professeurs documentalistes ayant mis en place un espace d'écoute ou des activités musicales dans leur CDI. J'ai posté un message sur le groupe privé Facebook nommé "Digidoc - Communauté de professeurs documentalistes" en souhaitant donc échanger sur ce sujet. J'ai regroupé les différents commentaires que j'ai reçus dans un document disponible en annexe, afin d'avoir une vue d'ensemble sur plusieurs expériences menées dans différents établissements<sup>11</sup>. Malgré des commentaires enthousiastes et constructifs, j'ai également reçu un commentaire d'une professeure documentaliste indignée par l'idée d'introduire de la musique au CDI. Cette enseignante ne pouvait pas imaginer que la musique avait une place dans l'apprentissage, et pensait même qu'elle pouvait y nuire à cause de son aspect divertissant. Quant à moi, et comme le prouvent certains commentaires, je pense qu'un espace d'écoute peut entraîner beaucoup d'effets positifs sur le bien-être au CDI, sur le regard porté sur le lieu, sur l'accès aux ressources et sur le développement de compétences sociales.

Pour intégrer un espace d'écoute au CDI, il faut en premier lieu analyser la situation initiale du CDI au sein de l'établissement, puis définir des objectifs, identifier les contraintes, trouver des pistes concrètes avant de pouvoir choisir, acquérir et installer le matériel. Si le projet nécessite des aménagements d'une grande envergure, il convient d'en référer soit au Conseil Départemental (pour les collèges) ou au Conseil régional (pour les lycées). Le projet d'aménagement ou de transformation du CDI est évidemment tributaire de l'avis du chef d'établissement et sous sa responsabilité.

Analyser la situation initiale du CDI implique des questions pratiques: est-ce que l'espace du CDI permet d'accorder une place à un espace dédié à l'écoute, ou est-ce que l'espace ne le permet pas ? Certains CDI sont suffisamment grands pour imaginer créer un coin sonore, sans empiéter sur l'espace lecture. Certains CDI quant à eux ne bénéficient pas suffisamment de place pour créer un tel espace, et dans ce cas, il faudra investir dans du matériel: soit des casques d'écoute, dans le cas où la musique serait écoutée individuellement, soit des casques anti-bruits, dans

---

<sup>11</sup> Cf. Annexe 2.

le cas où la musique serait diffusée dans l'ensemble du CDI et que certains élèves souhaitent rester dans le silence. Dans tous les cas, pour répondre à l'objectif principal de la création d'un espace écoute, qui est de donner accès à des ressources musicales et audio en général, il faudra travailler sur la spécificité et la complémentarité des différents espaces au sein du CDI.

Un espace d'écoute ne peut pas simplement se résumer à la mise à disposition de casques d'écoute ou de casques anti-bruits pour les élèves. Il faudra en effet créer un espace attractif, regrouper les ressources musicales, audio et sur le thème de la musique, et faire un travail de médiation sur ces ressources pour que l'espace soit utilisé simplement et régulièrement par les élèves. La transformation du CDI pourrait être faite avec l'aide des élèves, leur permettant ainsi d'exprimer leurs besoins et leurs envies pour faire de ce lieu un lieu chaleureux, convivial, propice au travail, à la relaxation et à la découverte de ressources. De tels changements peuvent récolter beaucoup d'effets positifs sur le bien-être au CDI, le regard porté sur le lieu, l'accès aux ressources et le développement des compétences sociales.

## 2. Les bénéfices de la musique sur les capacités cognitives et ses effets sur les capacités d'apprentissage des élèves

### 2.1. Les pouvoirs de la musique sur le cerveau

Dans le cadre de la loi de la refondation de l'École et de la mise en oeuvre des nouveaux programmes de maternelle, des cycles 2 et 3, il est rappelé que les compétences à construire chez les élèves s'inscrivent dans une démarche "curriculaire" de prise en compte du développement global de l'enfant. Dans le même sens, le SCCC, dans le domaine 2 "Méthodes et outils pour apprendre", précise que "pour acquérir des connaissances et des compétences, il [l'élève] met en oeuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concertation, l'aptitude à l'échange et au questionnement[...] (MEN, 2015).

En permettant de visualiser le fonctionnement du cerveau, la neuro-imagerie<sup>12</sup> née dans les années 2000 est une révolution. Cette nouvelle technique a permis d'identifier les régions spécialisées du cerveau dans le traitement de la musique en suivant le parcours du son de l'oreille jusqu'au cerveau. Hervé Platel, professeur de neuropsychologie à l'Université de Caen, disait lors d'un entretien pour le journal *Le Monde* que lorsque nous écoutons de la musique, l'ensemble du cerveau est mobilisé (Pommiers, 2019). Emmanuel Bigand, directeur du Laboratoire d'étude de l'apprentissage et du développement à l'université de Bourgogne, écrit à ce propos dans l'ouvrage intitulé *Les Bienfaits de la musique sur le cerveau* qu'il a coordonné: "on est passé d'une pensée magique à un vrai savoir scientifique sur ses bienfaits [la musique], et cela, à chaque extrémité de la vie" (Bigand, 2018, p.11).

Laura Ferreri est enseignante-chercheuse en psychologie cognitive, et étudie les bénéfices de la musique sur la mémoire humaine. Ses recherches visent notamment à étudier les réponses émotionnelles et de plaisir liées à la musique et leur capacité à récupérer l'information. Dans son article "Musique et plasticité cérébrale" publié dans la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* en 2017, elle s'intéresse à la nature plastique de la réaction du cerveau à la stimulation musicale: pratiquer et écouter de la musique provoque des effets de plasticité. C'est un article relativement

---

<sup>12</sup> Déf: en médecine, ensemble de techniques permettant de visualiser le fonctionnement cérébral. (Encyclopædia Universalis France)

récent et qui prouve par diverses expériences que les pratiques musicales touchent au plus profond de notre cerveau, ayant de très fortes implications notamment pour la mémoire. La musique induit également des émotions universelles, tout au long de la vie. Cet article nous permet d'entrevoir comment la musique se trouve être bien plus qu'un divertissement, mais bel et bien un stimulant cognitif et cérébral.

*Dans l'ouvrage Découvrir le cerveau à l'école. Les sciences cognitives au service des apprentissages*, les trois auteures nous confirment que la qualité des apprentissages scolaires repose sur la capacité de l'élève à mobiliser un système mnésique: la mémoire de travail (Lanoe, Lubin, Rossi, 2017, p.15). Cette dernière permet de "maintenir l'information active dans le présent, mais aussi d'exercer des traitements de l'information en vue de l'exécution d'une tâche demandée" (ibid). Des séances et projets autour de la musique et du son pourraient donc permettre aux élèves de prendre conscience de l'existence de leur cerveau, de son rôle dans les apprentissages scolaires et aussi d'exercer un contrôle cognitif sur leurs stratégies de pensée et donc, leur mémoire. De telles séances, projets, ou activités peuvent s'insérer dans les programmations de classe et les pratiques quotidiennes.

Dans l'ouvrage *Les bienfaits de la musique sur le cerveau*, H.Platel dresse une définition de ce qu'est la musique, et tire la conclusion suivante: le dénominateur commun de toutes les musiques est l'émotion. Il étaye son propos en s'appuyant sur des recherches qui ont révélé que les émotions éprouvées par diverses personnes face à la musique sont très semblables. (Platel, 2018, pp.16-18). John A.Sloboda, chercheur et professeur à la *Guildhall School of Music and Drama*, écrivait en 1985 que "la raison qui détermine la plupart d'entre nous à participer à une activité musicale -qu'il s'agisse de composer, d'exécuter ou d'écouter- réside dans la capacité qu'a la musique de susciter en nous des émotions profondes et riches de sens"<sup>13</sup>. Même si tous les individus ne sont pas aussi sensibles à la musique, il semble que le facteur émotionnel soit "toutefois transculturel", et qu'il "semble peu probable que la musique eût pu pénétrer au cœur de tant de cultures différentes s'il n'y avait pas chez l'homme quelque attrait fondamental pour les sons organisés, qui transcende les frontières culturelles" (Sloboda, 1988, p.10). C'est ce facteur même qui lui confère une force de cohésion sociale essentielle dans la plupart des cultures

---

<sup>13</sup> Sloboda, J-A. (1985). *The Musical Mind: The Cognitive Psychology of Music*. New York, Oxford University Press. traduit de l'anglais par Marie-Isabelle Collart. (1988). *L'esprit musicien. La psychologie cognitive de la musique*. p. 9.

du monde. Nous savons en effet que dans les cultures traditionnelles, la musique et la danse font souvent partie intégrante de cérémonies de groupe importantes. Les œuvres musicales ont une structure expressive suffisamment puissante pour imposer des états émotionnels communs à un grand nombre d'auditeurs, comme nous le prouvent les concerts durant lesquels la musique peut mettre à l'unisson émotionnel tout un public. La musique favoriserait donc le lien social et la cohésion de groupe.

B.Hourst écrit dans son ouvrage précédemment cité que certains rythmes et certaines harmonies peuvent aider le corps à se calmer de ses tensions et aider l'esprit à se concentrer: "certaines musiques, en particulier la musique baroque, abaissent naturellement les ondes cérébrales, détendent le corps, calment la respiration et nous mettent naturellement dans cet état de *vigilance détendue* où nous sommes hautement réceptif à l'information" (Hourst, 2002, p.206). Ainsi, instaurer des temps musicaux au CDI, en sélectionnant les musiques en amont, pourrait aider les élèves à se relaxer et à mieux se concentrer sur leurs tâches.

J'ai moi-même pu constater à travers mes différents stages et mon expérience professionnelle en tant qu'AED en collège et en lycée que de nombreux élèves aiment travailler en écoutant de la musique, ou après avoir écouté de la musique. L'écoute avant une activité, ou pendant, favoriserait donc l'attention et la concentration de l'élève. Il est évident que certains types de musique peuvent avoir une influence considérable sur notre état d'esprit, sur nos aptitudes à mémoriser et à apprendre, sur nos sentiments et nos émotions (Hourst, 2002, p.206). En effet, les études scientifiques se multiplient pour confirmer les bienfaits de la musique sur le comportement et la régulation émotionnelle.

D'après une enquête d'Alexandra Pihen publiée en 2020, la musique engage les régions auditives, mais elle engage aussi les circuits liés à la récompense, qui sont impliqués dans les souvenirs et les émotions, ainsi que les aires motrices, impliquées dans le mouvement et la danse. Quant aux régions visuelles, elles associent spontanément à la musique écoutée des images et des formes, accompagnées chez certains de textures et de couleurs. Ce circuit est schématisé dans l'infographie du graphiste Julien Tredan-Turini, disponible en annexe.<sup>14</sup>

---

<sup>14</sup> Cf. Annexe 3.

L'écoute et la pratique musicale agissent sur l'ensemble de nos fonctions cognitives, et la structure du cerveau s'en trouve modifiée de façon durable puisqu'elles activent simultanément et de façon coordonnée de nombreuses aires du cerveau. Cette "symphonie cérébrale"<sup>15</sup> pourrait bénéficier à de nombreuses compétences cognitives non musicales, comme nous allons le voir.

## 2.2. La musique comme apport original au développement de compétences transversales

Dès l'Antiquité, le philosophe Grec Platon affirmait: "La musique donne une âme à nos cœurs, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination."<sup>16</sup> Et cela est sans doute vrai dans un sens. En effet, les enjeux du développement de l'écoute musicale à l'école ne se limitent pas à l'éducation musicale, puisque l'éducation musicale "contribue aussi de façon pertinente à l'acquisition de compétences transversales", pense la professeure de musique Jacquotte Ribière-Raverlat (Ribière-Raverlat, 1997, p.123).

E.Bigand lors d'un entretien pour *Le Monde* nous dit que "la musique met en place des schémas mentaux (macro-stimulus) qui permettent une meilleure appréhension du langage, de la lecture, et plus tard des facilités au cours préparatoire, on parle d'effets socio-cognitifs"<sup>17</sup>. En effet, d'après l'article de L.Ferreri mentionné précédemment, le cerveau humain associe expériences sensorielles, motrices et émotionnelles, et ainsi, l'utilisation d'activités musicales chez des enfants souffrant de troubles spécifiques d'apprentissage du langage et de la lecture peut contribuer à améliorer toute une gamme de compétences non musicales. L'auteure précise que la capacité de la musique à stimuler et à modifier les fonctions du cerveau peut être employée pour améliorer d'autres capacités non musicales telles que le mouvement, le langage ou la mémoire. Elle explore les preuves fournies par les neurosciences concernant l'impact de l'apprentissage de la musique sur le développement du langage, le développement intellectuel, la créativité, la confiance en soi, la sensibilité émotionnelle, la concentration, le travail en équipe, et le bien-être: "non seulement la

---

<sup>15</sup> Def: la mobilisation de circuits cérébraux connus pour leur rôle dans d'autres domaines. Terme utilisé dans l'ouvrage éponyme: Bigand E., Tillman, B. (2020). *La symphonie neuronale. Pourquoi la musique est indispensable au cerveau*. Humensciences éditions.

<sup>16</sup> Cette citation lui est attribuée.

<sup>17</sup> Santi, P. (2018). Quand la musique est bonne... pour le cerveau. *Le Monde*. Repéré à: <https://cutt.ly/1bxBI4s>

formation musicale mais aussi la simple exposition à la musique pourraient moduler les réactions cérébrales et influencer positivement les fonctions non musicales aux niveaux à la fois comportemental et fonctionnel.” (Ferreri, 2017, pp.58-59). Ainsi, nous pouvons ici faire le lien avec le souhait d’intégrer la musique dans les pratiques du professeur documentaliste, qui rentre dans les compétences communes des enseignants présentées dans la circulaire de 2013:

Connaître les élèves et les processus d'apprentissage. Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative (MEN, 2013).

B. Hourst, en parlant de ce qu’il appelle “l’intelligence musicale/rythmique” nous dit que “si cette capacité n’est pas suffisamment développée, l’on perd une partie des richesses transmises par les sons, à travers les sons organisés comme dans la musique ou les infinies variations de langage”. Il ajoute que les individus sensibles au pouvoir émotionnel de la musique, au son des voix et à leur rythme sont aussi ceux qui saisissent plus facilement les accents d’une langue étrangère (Hourst, 2002, p.85), d’où l’importance d’exposer les élèves à l’écoute musicale.

Chaque langue comporte son système phonologique marqué par son rythme, ses intonations et ses accents. Ainsi lorsqu’on parle de mélodie, d’accent, de rythme, on peut associer ces thèmes aussi bien à la musique qu’à la langue comme nous le dit la professeure de Philologie Française et Romaine Anna Corral Fulla dans sa *Méthodologie musicale et enseignement-apprentissage du FLE* (Corral Fulla, 2008). Le neurologue Oliver Sacks partage cette idée dans *Musicophilia* dans lequel il écrit : “parler ne consiste pas uniquement à prononcer une suite de mots dans l’ordre idoine : des inflexions, des intonations, un tempo, un rythme et une mélodie sont également nécessaires” (Sacks, 2009, p.266).

Le travail d’écoute musicale en classe pourrait aussi permettre de développer l’imaginaire et la production d’écrits. François Delalande est un pédagogue qui s’intéresse à l’écoute musicale dans le milieu scolaire et qui affirme que les sons “peuvent donner naissance à des images” (Delalande, 1984, p.16). Les professeurs documentalistes peuvent alors envisager des ateliers d’écriture, par exemple sur la



pause méridienne ou en collaboration avec un enseignant de français pendant une heure de classe, pendant lesquels de la musique serait diffusée pour solliciter l’imaginaire des élèves. Comme nous l’avons vu plus tôt, la musique stimule les régions visuelles du cerveau qui associent spontanément la musique écoutée à des images et des formes. La musique pourrait ainsi mettre à profit l’imagination des élèves et la stimuler dans le processus d’écriture.

Dans une interview pour la revue *Diversité*, la secrétaire générale du Fonds d’action Sacem Alejandra Norambuena-Skira nous parle d’un projet mis en place dans les collèges et les lycées avec l’association Zebrook dans lequel des chansons françaises avec “des textes qui se relient au français ou à l’Histoire” sont écoutées et étudiées, et nous dit justement : “quand on a la connaissance de l’histoire de la musique on appréhende le monde d’une autre façon.” (Norambuena-Skira, 2013, p.115). En effet, quand elles sont contextualisées et reliées à leur époque et courant culturel, les musiques offrent un support à l’acquisition de connaissances. Dans l’article suivant du même numéro de la revue *Diversité*, le directeur de l’association *Zebrook* nous dit que “la musique et plus précisément le monde de la chanson sont le miroir dans lequel se reflète l’époque, ses us et coutumes, ses humeurs. Ils expriment aussi le point de vue de l’auteur de l’artiste” (Garcia, 2013, p.117). A ce sujet, à l’occasion de la Semaine de la presse et des médias à l’école, *France Musique* a lancé le concours scolaire nommé “Les “fake-news” de la musique” dans lequel la musique peut nourrir la réflexion des élèves sur des problématiques contemporaines de notre société (comme la démocratie et les totalitarismes, la place de la femme et la diversité, tout en éveillant leur esprit critique face à l’omniprésence de l’information relayée par les réseaux sociaux)<sup>18</sup>. Dans une fiche pédagogique disponible en annexe, les différents objectifs de cet atelier sont détaillées: il s’agit de comprendre le processus de fabrication et de circulation de l’information, de comprendre le phénomène de rumeur et sa propagation, de comprendre l’importance de la source et de découvrir à travers cet exercice cinq personnalités de la musique classique et du jazz<sup>19</sup>. La circulaire de rentrée de 2017 insiste sur le rôle des professeurs documentalistes dans l’EMI: “Dans une société de l’information et de la communication, et dans le contexte de prévention de la radicalisation, la formation des élèves impose une éducation renforcée aux médias et à l’information, incombant

---

<sup>18</sup> France Musique. *Concours scolaire les “Fake-news” de la musique*. Reperé à : <https://www.francemusique.fr/dossiers/les-fake-news-de-la-musique>

<sup>19</sup> Cf. Annexe 4.

en particulier aux professeurs documentalistes.”<sup>20</sup> Ainsi, ce type d’atelier est tout à fait envisageable en collège ou en lycée, dirigé par le professeur documentaliste et en collaboration avec le professeur d’éducation musicale, et celui d’histoire-géographie.

A. Norambuena-Skira dit que “Savoir écouter est déterminant pour la future vie d’adulte”. Les élèves écoutent de la musique, mais pour elle:

[...] ils ne l’écoutent plus vraiment. Quand je parle d’écoute, c’est de ne rien faire d’autre que d’écouter. Je parle de l’écoute pure et simple, pour aller au théâtre, il faut aussi savoir écouter un texte, écouter des mots. Se rendre complètement disponible à l’activité d’écoute[...] Je trouve également que l’on écoute pas assez “ensemble” alors que c’est le principe même du concert. L’écoute collective en classe, c’est pourtant possible, [...] cela permet de partager, d’en parler ensemble. La question du “passeur” est primordiale. La transmission est indispensable. Si vos parents ne vous transmettent pas, qui d’autre que l’école peut transmettre ? ( Norambuena-Skira, 2013, p. 114)

Sa remarque est tout à fait pertinente et vient consolider mon idée selon laquelle le professeur documentaliste pourrait être l’un de ses “passeurs” dont elle nous parle, et pourrait ainsi contribuer à l’égalité des chances et à la réussite scolaire de tous les élèves.

### 2.3. La musique pour permettre la réussite scolaire de tous

Dans cette sous-partie, je vais m’intéresser dans un premier temps aux bénéfices que la musique peut apporter aux élèves à besoins éducatifs particuliers, puis aborder le thème du décrochage scolaire, et nous verrons comment la musique, à travers des activités et projets autour de l’univers musical, peut être bénéfique pour tous.

La loi du 8 juillet 2013 d’orientation et de programmation pour la refondation de l’école de la République introduit dans le code de l’éducation la notion d’école inclusive. Cette dernière a ouvert de grands espoirs pour les familles ayant un ou

---

<sup>20</sup> MEN. (2017). *Circulaire de rentrée 2017*. BO n°10, 9 mars 2017. Repéré à: <https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo10/MENE1707568C.htm>

plusieurs enfants atteints de troubles “dys”, troubles qui font partie des troubles cognitifs spécifiques (dyslexie, dyspraxie et dysphasie).

La pianiste pédagogue Alice Dormoy, dans un ouvrage qui rassemble les réflexions de différents spécialistes de trois pays européens qui offrent leurs points de vue sous le prisme de l'éducation musicale mais aussi des domaines des neurosciences, de la psychologie, etc., écrit:

Faciliter l'accès à un instrument pour un enfant dyslexique l'autorise à exprimer sa créativité, sa fibre artistique, ses émotions, tout en soutenant ses apprentissages. Faire de la musique à l'école l'ouvre également à un contenu culturel sensible le conduisant sans le savoir à développer ses capacités cognitives. Par le biais d'un même médium, ces deux mondes pédagogiques peuvent se retrouver autour d'un objectif commun, celui d'aider l'enfant dys à exprimer pleinement son potentiel. (Dormoy, 2019, p. 132)

La musique offre des pistes de transfert possibles en littérature, notamment pour l'écriture de nouveaux mots, l'apprentissage du vocabulaire, la conscience phonologique et la lecture de texte, comme le démontre l'article “Les effets de la musique auprès d'élèves du début du primaire présentant des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture : recension des écrits”. Cet article recense cinq recherches expérimentales qui révèlent que divers programmes d'entraînement musicaux peuvent contribuer au développement des capacités d'éveil à l'écrit et de lecture chez des élèves avec et sans difficultés d'apprentissage (Bolduc, Lavoie, Fleuret, 2009). Les auteurs insistent sur l'importance qui doit être accordée aux recherches interdisciplinaires musique/langage afin de contribuer de façon significative au développement des enfants et aux pratiques éducatives.

En 2013, l'article collectif de plusieurs docteurs en neurologie et d'orthophonistes nous apprend que l'idée d'utiliser la musique dans le traitement de la dyslexie repose principalement sur deux types d'arguments : “des arguments théoriques, essentiellement avancés autour du postulat de similarité entre la musique et le langage et des arguments expérimentaux, essentiellement la mise en évidence de l'effet positif de la musique sur l'apprentissage de la lecture” (Habib, Lardy, Desiles, Commeiras, Chobert, Besson, 2013, p. 37). L'idée développée par ce groupe de chercheurs est que l'on peut présumer qu'en améliorant certains des processus

impliqués dans la perception de la musique, on peut aussi améliorer la perception de la parole et les capacités de lecture. Cette donnée répond à la nécessité actuelle de développer des temps d'expression artistique à l'école pour les bienfaits cognitifs et pour le bien-être des élèves dyslexiques.

Les élèves allophones constituent un public à besoins éducatifs particuliers puisqu'ils ne maîtrisent pas, ou très peu, la langue du pays d'accueil. Les dispositifs d'inclusion scolaire comme les UPE2A rassemblent des élèves de langues et de cultures différentes, alors, comment gérer la diversité culturelle et linguistique de ces élèves ? La musique peut être une piste pour travailler non seulement sur la prononciation, l'acquisition de vocabulaire, mais aussi pour découvrir autrui. Cette dernière est un puissant vecteur d'intégration sociale, mais aussi de lutte contre les inégalités. Le projet *Up to Jazz!* dirigé par Richard Palascak, professeur de lettres en UPE2A dans l'Académie de Besançon, associe les TICE et la pratique musicale dans un projet "collectif, fédérateur et motivant" (Palascak, 2013, p.93). La démarche expérimentée de ce projet était de mettre des élèves en action collectivement autour de tâches qui n'avaient pas pour objectif clairement établi l'apprentissage du français. Le professeur a notamment proposé aux élèves d'animer une émission de radio sur une station locale professionnelle afin qu'ils puissent faire connaître aux auditeurs leur pays, leur langue et leur culture d'origine. Les élèves étaient ainsi amenés à maîtriser de nombreux outils numériques à leur disposition et ont acquis une expertise numérique. Le professeur nous dit que les TICE sont "un incroyable stimulateur de langue et de communication" (ibid, p.96). Le travail entrepris autour de la musique a permis dans ce projet de travailler non seulement sur un répertoire de chansons, mais aussi sur l'utilisation d'outils tout en favorisant l'échange et la coopération entre élèves de différentes nationalités, cultures et niveaux scolaires puisque certains n'avaient pas été scolarisés auparavant.

Trois chercheurs américains se sont posés la question suivante: la pratique d'activités artistiques améliore-t-elle les résultats scolaires et les compétences comportementales et sociales des enfants et des jeunes défavorisés ? (Catterall, Dumais, Hampden-Thompson, 2012). Les résultats de leur étude publiée en 2012 suggèrent que l'éducation artistique peut constituer une voie importante pour améliorer les résultats des jeunes défavorisés.

Pour lutter contre le décrochage scolaire dès le plus jeune âge, certains projets originaux sont nés, tel que le projet “Zebroch au bahut”, qui a cette ambition de contribuer à la réussite scolaire de collégiens. E.Garcia nous dit que de récentes études sur la pauvreté révèlent combien elle est forte chez les jeunes en situation d'échec, qui sont particulièrement nombreux dans les quartiers populaires où Zebroch a inscrit ses actions (ces actions sont menées depuis plus de vingt ans avec le soutien des conseils généraux de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis) (Garcia, 2013, p.116). Ce projet propose aux élèves de réaliser un journal sur internet qui comporte des travaux accomplis par les élèves au fil des interventions en classe des médiateurs et médiatrices de l'association. Des travaux dirigés, une conférence, des sorties et des rencontres avec des artistes ponctuent les huit mois du projet, qui se termine par un concert qui rassemble toutes les classes participantes. L'ancienne vice-présidente du conseil général de Seine-et-Marne, nous dit dans un article de la revue *Diversité* que ce dispositif est un “outil à la fois culturel et émancipateur qui permet à des jeunes éloignés des centres culturels d'avoir accès, dans le plaisir, à la fois à une histoire de la chanson française, de grands auteurs, de grands poèmes et à être eux-mêmes encouragés à s'exprimer.” (Richard, 2013, p.123). Elle s'exprime aussi sur le rythme scolaire, et nous dit que la journée scolaire dans les collèges est souvent trop lourde, et crée donc ce besoin de moments ludiques et de moments de partage (ibid, p.126). Ce projet permet donc d'apaiser le rythme scolaire et d'offrir des moments de construction collective.

En plus d'agir en faveur des publics qui n'ont pas accès aux œuvres et à ce type de pratiques dans le cadre familial, ce type de projet aide à valoriser des élèves en difficulté, en travaillant notamment sur l'estime de soi, et c'est pourquoi il est important d'intégrer la dimension artistique à l'école sous des formes variées, en tant qu'enseignement à part entière, mais aussi en complément et en lien avec d'autres disciplines, de manière individuelle ou collective (Brossel, 2013, p.132).

### 3. Diffuser et transmettre la musique dans un CDI

#### 3.1. Une politique d'acquisition spécifique: vers une politique musicale

Il ressort de mes différentes lectures que la musique peut favoriser la réussite scolaire des élèves, tout en leur offrant une ouverture sur le monde et en pouvant jouer un rôle dans leur capacités d'apprentissage et dans leur épanouissement. Pour cela, veiller à la diversité des ressources disponibles au CDI à travers une politique documentaire spécifique est primordial; j'emprunte ici le terme de "politique musicale" que Pierre Carvalho utilise dans la conclusion de son mémoire intitulé *Le professeur documentaliste, un médiateur culturel qui accompagne le développement des pratiques et des médiations musicales en milieu scolaire* (Carvalho, 2020).

Dans ses missions, le professeur documentaliste constitue et fait évoluer le fonds documentaire de l'établissement scolaire dans lequel il est en poste. Il organise les ressources papier et numériques qu'il met à la disposition des élèves, mais aussi de l'ensemble de la communauté éducative en suivant leurs besoins, leurs demandes et les programmes scolaires (MEN, 2017). Définir une politique documentaire, c'est considérer le document comme un outil au service des apprentissages scolaires, et donc au service de la réussite de tous (Marchese, 2012, p.2). La politique documentaire définit des objectifs en lien avec les caractéristiques de l'établissement et elle recouvre la politique d'acquisition, la politique de conservation, et la politique d'accès. Dans ce contexte, il est utile de se poser la question de la place à accorder aux ressources musicales dans un CDI. Par ressources musicales, j'entends d'une part les ressources audio, telles que les livres audio et les CD, et les ouvrages qui traitent du thème de la musique d'autre part.

Il convient de préciser que l'acquisition de documents est soumise au budget qui est accordé au CDI, et que le chef d'établissement est l'ordonnateur des dépenses. Les budgets des CDI sont disparates d'un établissement à l'autre (FABDEN, 2015).

J'ai moi-même sélectionné une liste d'ouvrages qu'il serait possible d'intégrer au fonds documentaire d'un CDI dans la démarche d'avoir plus de documents traitant du sujet de la musique<sup>21</sup>. La voix tient un rôle central dans les pratiques musicales de

---

<sup>21</sup> Cf. Annexe 5.

la classe, et aussi dans des prestations orales de tous les jours et c'est pourquoi j'ai notamment intégré dans cette sélection des documentaires sur la technique vocale. J'ai aussi sélectionné quelques livres audio musicaux car ils permettent de varier les pratiques et de mobiliser l'attention des élèves de façon différente et l'écoute peut être davantage profitable aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Les ouvrages que j'ai sélectionné sont variés: documentaires, BD, livres audios, afin de correspondre à tous les profils d'élèves et d'éveiller leur curiosité par différentes manières.

Dans une démarche d'intégration de CD au CDI, il est certain que le choix des titres doit dans un premier temps correspondre au programme d'éducation musicale et donc être décidé avec les enseignants d'éducation musicale. L'éducation musicale est une discipline de formation générale obligatoire pour tous les élèves du cycle 2 à la fin du cycle 4. Les enseignements artistiques proposés au lycée s'inscrivent dans la continuité de ceux suivis dans le cadre de la formation générale obligatoire, et s'enrichissent des expériences proposées par des dispositifs d'EAC. L'enseignement optionnel de musique en seconde est destiné aux élèves qui souhaitent poursuivre et approfondir la formation suivie précédemment au collège, quel que soit leur parcours musical personnel. A partir de la classe de première, les élèves peuvent choisir de faire de la musique au lycée en suivant l'enseignement optionnel et/ou de spécialité. Les enjeux et objectifs de ces enseignements sont regroupés dans une présentation synthétique publiée sur Eduscol.<sup>22</sup> Parmi les compétences travaillées dans ces enseignements, les élèves doivent être capables de problématiser et de mener une recherche documentaire, d'argumenter et de débattre, de construire un commentaire d'écoute argumenté. La recherche documentaire fait partie à part entière des champs à travailler dans ces enseignements, et le CDI s'avère donc être un lieu clé pour mener à bien ces recherches. Le rôle du professeur documentaliste consiste ici à enrichir la réflexion et les intentions des élèves à travers des documents appropriés. Il peut également imaginer des solutions pour répondre aux enjeux de la médiation d'un projet et aider les élèves à évaluer le contexte culturel local. En plus de l'enseignant de musique, le professeur documentaliste est une personne à solliciter dans le cadre de réalisation de projets musicaux puisqu'il a les compétences pour apprendre aux élèves à s'informer, sélectionner, hiérarchiser le contenu des

---

<sup>22</sup> MEN. *Présentation synthétique des programmes de l'enseignement musical au lycée*. Eduscol. Repéré à: <https://urlz.fr/fvn2>

éléments ressources. Proposer des ressources variées les engage vers l'ouverture culturelle, et peut les guider dans leur choix d'études supérieures.

Je suis persuadée que proposer des ressources audio et musicales, ainsi que des ouvrages documentaires sur le thème de la musique au CDI peut être très enrichissant pour les élèves, mais il est néanmoins nécessaire d'assurer une médiation des ressources mises à disposition pour permettre leur exploitation en autonomie ou en classe, et donc, cette médiation devra s'adresser aux élèves mais aussi aux différents enseignants. Les ressources musicales devront être mises en avant au CDI, grâce à une présentation adéquate, qui invitera les élèves et les enseignants à les découvrir et les emprunter. Il serait donc judicieux de créer une "mise en scène" autour des ressources musicales, en choisissant un meuble présentoir dédié pour les valoriser et en investissant dans un bac à CD, qui pourra être customisé par des élèves soit dans le cadre d'un club pendant la pause méridienne, soit en collaboration avec l'enseignant d'art plastiques par exemple.

Si le budget accordé au CDI ne permet pas d'acquérir certains CD, le professeur documentaliste peut proposer une liste de sites web donnant accès à ces ressources légalement et la diffuser sur le portail documentaire pour que tous les élèves y aient accès. Par exemple, la plateforme en ligne *Padlet* permet de créer et de partager un mur de ressources et de le partager en ligne. Cette liste peut également être complétée de divers sites proposant par exemple l'écoute de concerts en ligne.

Le prêt de CD existe déjà dans certains CDI, comme par exemple celui du Collège JMG Itard, dans l'Académie d'Aix-Marseille, dans lequel il existe d'ailleurs un coin d'écoute avec casque.<sup>23</sup> Les élèves et les enseignants sont d'ailleurs invités à donner des suggestions à la professeure documentaliste pour qu'elle continue à enrichir son fonds documentaire.

Comme précisé dans mon introduction, le CDI du Collège Elsa Triolet où je suis en SOPA dispose lui aussi d'un coin d'écoute, mais les ressources proposées sont essentiellement des livres audio, avec un accompagnement musical pour certains, et il n'y a donc pas de prêt de CD. N'étant que stagiaire, il a été compliqué pour moi de mettre en place une réelle politique musicale en place sur mon lieu de stage. Plusieurs activités autour de la musique devaient avoir lieu, mais n'ont pas pu voir le

---

<sup>23</sup> Mondamert, V. (2016). *Musique au CDI*. Collège JMG Itard. Repéré à: <http://www.clg-itard.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article1067>



jour en raison du contexte sanitaire actuel. J'ai donc mené des recherches et trouvé quelques exemples de projets et d'activités menés dans divers CDI en exploitant les ressources musicales disponibles en son sein. Ces exemples constituent des pistes pour transmettre la musique au sein d'un CDI, exploitables quand je serais moi-même en poste:

Au Collège La Foresterie dans l'Académie de Nantes, tous les élèves de 6ème ont réalisé au CDI une affiche sur un instrument de musique dans le cadre d'un cours dirigé par la professeure documentaliste. Les élèves ont recherché des informations sur un instrument précis dans des documentaires disponibles au CDI. Les différentes affiches réalisées seront ensuite présentées aux autres élèves en cours d'éducation musicale et seront visibles lors des portes ouvertes du collège.<sup>24</sup>

Au lycée de la cité scolaire de Mortain, dans l'Académie de Caen, le professeur documentaliste a décidé de proposer une bibliothèque musicale en intégrant des vinyles au CDI. Le point de départ du projet était de faire davantage venir les lycéens au CDI. Le professeur documentaliste a donc cherché un produit d'appel et a opté pour le disque vinyle, dont l'offre est redevenue importante.<sup>25</sup> Sa principale motivation était de sensibiliser les élèves à la musique et à l'écoute du son, et que les élèves prennent le temps d'écouter. Il s'agissait aussi de faire découvrir un objet culturel historique et de proposer une sélection d'albums aux pochettes mythiques, d'un point de vue musical et du point de vue des arts graphiques. En revanche, le professeur documentaliste a fait le choix de ne pas autoriser le prêt de vinyles aux élèves, en raison de la fragilité de ceux-ci. Grâce à ce nouveau fonds documentaire, des projets pédagogiques pluridisciplinaires sont nés, tels qu'un travail de modification de pochettes de vinyles avec l'enseignante d'arts plastiques et des classes de CAP, le partenariat avec un enseignant d'anglais autour de l'écoute de chansons en anglais, la création d'un "club vinyle" hebdomadaire, en partenariat avec le professeur d'éducation musicale du collège.

Au CDI du Collège Marie Curie dans l'Académie de Montpellier, des siestes musicales et littéraires ont lieu les vendredis de 13h à 14h<sup>26</sup>. C'est le moment pour

---

<sup>24</sup> Collège La Foresterie. (2019). *Des instruments de musique au CDI*. Repéré à: <https://clg-laforesterie.sarthe.e-lyco.fr/le-cdi/des-instruments-de-musique-au-cdi/>

<sup>25</sup> Yvetot, F. (2019) *Bibliothèque musicale : des vinyles au CDI*. Profs Docs A(c.) Caen  
Repéré à: <https://documentation.discip.ac-caen.fr/spip.php?article190>

<sup>26</sup> Collège Marie-Curie. *Sieste musicale et littéraire au CDI*.  
Repéré à: <https://clg-curie-pignan.ac-montpellier.fr/sieste-musicale-et-litteraire-au-cdi>

les élèves de se détendre, et de découvrir des lectures audio accompagnées de musique, ou bien de lire un ouvrage du CDI avec un fond musical. Le commentaire n°3 de mon recueil de témoignages<sup>27</sup> tend à prouver que de tels moments peuvent influencer positivement le climat scolaire, puisque un projet de “temps calme” avec de la musique au CDI a été mis en place pendant la pause méridienne pour répondre aux tensions émotionnelles des élèves dans le contexte sanitaire exceptionnel que nous connaissons aujourd'hui. D'autres professeurs documentalistes font le choix de diffuser de la musique dans le CDI en fin de semaine et/ou en fin de journée, pour aborder la fin de semaine ou de la journée plus sereinement.

Ces différentes actions prouvent bien que la transmission de musique au sein d'un CDI peut prendre diverses formes comme des travaux autour des instruments, du support de la musique, mais aussi autour de l'écoute comme outil d'apprentissage ou comme moyen de relaxation. La musique est un moyen de travailler en pluridisciplinarité de manière originale et peut de ce fait stimuler la motivation des élèves.

L'idée de faire du CDI un lieu possible d'écoute se heurte malheureusement au cadre législatif. Il s'avère que les accords négociés relevant de l'exception pédagogique autorisent la diffusion de musique seulement dans un certain cadre, c'est ce que nous allons voir dans le prochain point.

### 3.2. Les différents moyens de diffusion et d'écoute de la musique et leurs réglementations dans l'espace public

Dans l'enseignement, il est possible de présenter des œuvres et des extraits d'œuvres sans recueillir l'autorisation préalable de l'auteur, sous réserve que soient indiqués le nom de l'auteur et la source, c'est ce qui s'appelle l'exception pédagogique, ou exception à des fins d'enseignement et de recherche; c'est une des exceptions au droit d'auteur du Code de la propriété intellectuelle<sup>28</sup>. Le CFC a créé une plaquette à destination des enseignants afin de définir le cadre de cette exception.<sup>29</sup>

---

<sup>27</sup> Cf Annexe 2, commentaire n°3.

<sup>28</sup> Article L122-5.3°. Repéré à :

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000027683084/2014-06-20/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027683084/2014-06-20/)

<sup>29</sup> CFC. Repéré à : <http://www.cfcopies.com/site-pedagogique/index.html>

Utiliser de la musique au CDI demande obligatoirement de s'intéresser aux droits de diffusion dans un établissement scolaire. La représentation intégrale d'enregistrements musicaux dans la classe, à des fins exclusives d'illustration de l'enseignement, est autorisée, ainsi que la représentation d'œuvres musicales intégrales par les élèves ou étudiants, et des extraits de 30 secondes peuvent être incorporés dans un travail pédagogique diffusé via l'ENT, depuis la signature d'accords sectoriels avec différents organismes et institutions représentant les intérêts des créateurs et des éditeurs<sup>30</sup>. Mais alors, dans le cadre d'activités hors heures de classe, tels que des "temps musicaux" au CDI, comment faire?

Un article publié sur le site *Savoirs CDI*, animé par le Réseau Canopé, indique que tout lieu public qui diffuse de la musique doit obtenir l'autorisation des auteurs et payer des droits à la SACEM, quel que soit le mode de diffusion utilisé. Le *Code de la propriété intellectuelle* prévoit que les titulaires de droits d'auteur doivent donner leur accord avant la diffusion publique et la reproduction de leurs œuvres, et recevoir en contrepartie une rémunération. La SACEM délivre donc cette autorisation et répartit les droits réglés par les utilisateurs aux ayants droit des musiques diffusées (Jacquet, 2010). Ainsi, pour diffuser de la musique dans le CDI lors d'heures musicales ou de siestes musicales par exemple, il faudra s'adresser à la délégation de la SACEM qui proposera à l'établissement un contrat adapté à ces conditions d'exploitation. L'article précise également que dans le cas d'une mise en place de borne d'écoute interactive, c'est avec la SSCP que le contrat devra être conclu.

En ce qui concerne les musiques faisant partie du domaine public, peuvent-elles être diffusées légalement au CDI ? La musique du domaine public comprend toutes les œuvres qui ne sont pas protégées par le droit d'auteur et qui peuvent donc être utilisées sans autorisation ou sans devoir payer l'auteur original.<sup>31</sup> Cela signifie que les œuvres du domaine public peuvent être retransmises en public légalement et gratuitement. C'est d'ailleurs ce que permet la plateforme *Musopen*<sup>32</sup> qui vise à proposer au public des enregistrements, des partitions et des livres appartenant au domaine public.

---

<sup>30</sup> Toutatice. *Comprendre les enjeux de l'exception pédagogique*. Académie de Rennes. Repéré à : <https://cutt.ly/QbcxIS7>

<sup>31</sup> Alejandro. (2021). Qu'est-ce que la musique libre de droit ? *Legismusic*. Repéré à : [https://legismusic.com/fr/quest-ce-musique-libre-de-droits/#fn\\_1](https://legismusic.com/fr/quest-ce-musique-libre-de-droits/#fn_1)

<sup>32</sup> *Musopen*. Repéré à : <https://musopen.org/fr/>

Il existe également des morceaux, compositions et enregistrements pour lesquels tous les ayants droits ont accordé à l'utilisateur un droit d'usage et un droit de libre diffusion. Avec les licences *Creative Commons*, le droit d'usage est gratuit mais souvent limité suivant les conditions du contrat. Elles ont été créées en 2002, dans le but de fournir un outil juridique qui garantit à la fois la protection des droits de l'auteur d'une œuvre artistique et la libre circulation du contenu culturel de cette œuvre.<sup>33</sup> Selon la variante choisie, le public dispose d'un plus ou moins grand nombre de libertés vis à vis de l'œuvre. L'auteur de la musique établit lui-même les limites de la reproduction, de la distribution, de la diffusion et de la copie de son œuvre. En général, la diffusion n'est pas interdite tant qu'il n'y a pas de but lucratif en jeu. Des plateformes se sont spécialisées dans le référencement et la distribution de musiques libres de droit : *Jamendo*<sup>34</sup> par exemple, ou *Dogmazic*<sup>35</sup> exploitent une base de données de titres sous licence *Creative Commons*. Ces plateformes peuvent donc être utilisées pour diffuser de la musique au CDI.

Un grand nombre d'œuvres musicales sous licence libre de diffusion est accessible sur internet. Les créateurs de *Ziklibrenbib* ont souhaité faire découvrir ce secteur musical particulier et faire découvrir la richesse de ce domaine au public en proposant une plateforme destinée à la diffusion de musique dans les médiathèques.<sup>36</sup> Je n'ai pas trouvé d'information indiquant que cette plateforme était réservée uniquement à l'usage en médiathèque, je suppose alors que l'on pourrait alors utiliser cette plateforme dans le cadre de diffusion de musique au CDI.

En s'inspirant des pianos en libre service comme dans les gares par exemple, des professeurs documentalistes ont fait le choix d'intégrer un piano dans le CDI. C'est le cas du Collège de La Mare au Saule (Académie de Versailles), qui propose aux élèves de venir jouer du piano tous les mardis de 13h à 13h55<sup>37</sup>, et le CDI du collège Pierre Alviset (Académie de Paris) qui est doté d'un "salon de musique" dans lequel un piano est mis à disposition des élèves.<sup>38</sup> Cela permet de vivre des moments de partage entre élèves et donne une première approche avec un instrument de musique aux élèves qui n'ont pas la chance d'avoir un instrument chez eux.

---

<sup>33</sup> Legal music for Videos. *Creativecommons.org*. Repéré à : <https://cutt.ly/nbcxYyO>

<sup>34</sup> *Jamendo*. Repéré à : <https://www.jamendo.com/start>

<sup>35</sup> *Dogmazic*. Reperé à : <https://www.dogmazic.net/>

<sup>36</sup> *Ziklibrenbib*. Repéré à : <http://www.ziklibrenbib.fr/>

<sup>37</sup> *Viens jouer du piano au CDI !* Repéré à :

<http://blog.ac-versailles.fr/cdidelamare/index.php/post/10/09/2020/Viens-jouer-du-piano-au-CDI-%21>

<sup>38</sup> Portail du CDI du Collège Pierre Alviset. Repéré à : <https://www.protopage.com/cdiclgalviset>

La diffusion de musique au CDI, comme le fait remarquer justement une professeure documentaliste dans mon recueil de témoignages disponible en annexe, fait partie de l'ouverture culturelle que nous pouvons apporter aux élèves.<sup>39</sup> Cette professeure qui exerce dans un lycée professionnel a choisi de diffuser de manière régulière de la musique au CDI, soit en fond sonore de manière aléatoire, soit en choisissant un artiste ou un genre en fonction d'une exposition ou d'une actualité particulière. Ces moments de diffusion permettent aux élèves d'échanger avec leur professeur documentaliste et sont très enrichissants.

La diffusion de musique au CDI peut également se faire par le biais d'intervention de personnes extérieures et de partenariats, c'est le sujet de mon dernier point.

### 3.3.Promouvoir la musique en milieu scolaire grâce à des partenariats

Dans le cadre du projet d'établissement, et sous l'autorité du chef d'établissement, le professeur documentaliste prend des initiatives pour ouvrir l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional voire national et international (MEN, 2017). Créer des partenariats est un volet essentiel de nos missions.

Le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture se sont associés pour réaliser une enquête à destination des écoles et des collèges afin de mieux connaître l'offre scolaire en matière d'EAC. A propos de l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur, cette enquête révèle qu'au cours de l'année 2017-2018:

- 3 écoles sur 4 et 9 collèges sur 10 bénéficiaient d'un partenariat avec des équipements culturels et des équipes artistiques ou des artistes: musées et lieux d'exposition d'abord, bibliothèques et médiathèques, compagnies de théâtre et de danse, artistes et collectifs d'artistes, cinémas et salles de spectacles
- la bonne articulation entre le professeur et les institutions culturelles dans les territoires est l'élément clef de l'EAC  
(Ayoub, Touahir, Berthomier, Octobre, Thoumelin, 2019).

---

<sup>39</sup> Cf. Annexe 2, commentaire n°2.

Selon la professeure des sciences de la communication Marie-Christine Bordeaux, la mise en œuvre de l'EAC se caractérise par la démarche de projet et ne peut alors s'envisager que dans une logique de partenariat. L'EAC implique l'intervention d'un tiers et se définit comme ce qu'elle appelle une éducation "ternaire" dans sa mise œuvre, en impliquant les enseignants, les intervenants extérieurs et les élèves (Bordeaux, 2013). Dans les principes et définitions du PEAC, il est en effet précisé: "Au côté des enseignants et en étroite collaboration avec eux, les partenaires apportent leurs compétences propres et leur expérience." L'enjeu d'un partenariat est ainsi défini: "[...]aboutir à un projet éducatif partagé et construit ensemble, au centre duquel se trouve l'enfant, et d'articuler des univers professionnels différents." (MEN, 2015). En effet, d'après les chargées d'étude et de recherche dans l'équipe Veille et Analyses de l'IFÉ: "L'engagement des partenaires dans une action commune se fait au service d'un projet éducatif, dans lequel les partenaires scolaires et extérieur.e.s peuvent se retrouver, malgré les cultures et les représentations professionnelles, sur une mission éducative commune." (Marx et Reverdy, 2020)

Les sorties scolaires et les interventions de personnes extérieures en classe apportent des temps durant lesquels les élèves et professeurs sortent de leur perpétuel face-à-face, et cette "reconfiguration relationnelle" favoriserait la convivialité en milieu scolaire (Flahaut, 2014, p.149) .

Le deuxième point de la charte pour l'EAC<sup>40</sup> indique que l'EAC associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances. La DRAC et la DAAC sont des acteurs fondamentaux dans la mise en œuvre de projets pour l'EAC. Le ministère de la Culture est présent dans chaque région grâce aux DRAC devenues des services déconcentrés de l'Etat en 1992, et la DAAC a pour objectif de favoriser la mise en place des PEAC grâce au développement des projets d'EAC au sein des établissements scolaires. En effet, ils lancent chaque année des appels à projets en EAC auprès des écoles, collèges et lycées. L'application ADAGE, conçue par l'académie de Versailles, est maintenant déployée dans toutes les académies et permet de répondre aux appels à projets scolaires proposés par la DAAC en lien avec ses partenaires (DRAC, collectivités territoriales)<sup>41</sup>. Les points 7 et 8 de la charte pour l'EAC insistent sur l'engagement

---

<sup>40</sup> Cf. Annexe 1.

<sup>41</sup> Académie d'Aix-Marseille. *Appel à projets 2020-2021*. Repéré à: [http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10793603/it/adage-presentation](http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10793603/it/adage-presentation)

mutuel entre plusieurs partenaires puisque l'EAC relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires.<sup>42</sup>

Le référent culture est un professeur volontaire nommé dans les établissements scolaires du second degré et a pour missions principales d'assurer la cohérence, la qualité et le suivi de la mise en œuvre du volet culturel du projet d'établissement. Il encourage le développement de projets, et impulse une dynamique, favorise les partenariats avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales tout en faisant le lien avec l'établissement. Le professeur documentaliste peut être le référent culture, et c'est le cas dans un grand nombre d'établissements, notamment au Collège Elsa Triolet de Marseille où je suis en SOPA. Ainsi, la professeure documentaliste, en tant que référente culture tisse des liens avec les structures culturelles proches de l'établissement, comme la médiathèque Salim-Hatubou par exemple, et la Gare Franche, lieu de créations artistiques et culturelles. Une fréquentation régulière de ces lieux est importante, pour aider les élèves à connaître leur environnement, pour récolter des informations, etc. Entretenir des relations avec les structures culturelles proches permet de créer des partenariats sur la durée et d'orienter l'ensemble de l'équipe éducative et pédagogique vers les bons interlocuteurs selon le projet visé.

Les médiathèques et les bibliothèques sont en effet des structures avec lesquelles organiser des rencontres régulièrement. *Les rencontres nationales des bibliothécaires musicaux* se sont déroulées en mars 2019 à L'ENSSIB et le vice-président de l'Association des professeurs d'éducation musicale Fernando Segui a décrit à cette occasion la nécessité de développer des partenariats entre le milieu scolaire et les bibliothèques concernant les ressources musicales, pour compléter l'offre proposée au CDI (Segui, 2019).

Les Opéras sont des partenaires régionaux précieux dans la mise en œuvre de projets autour de la musique. Pour cet exemple, je me suis concentrée sur des partenariats dans l'Académie Aix-Marseille. Depuis 1998, un programme d'actions pédagogiques de sensibilisation à l'art lyrique est proposé par l'Opéra de Marseille.<sup>43</sup> L'Opéra de Marseille et le Théâtre Odéon proposent des dispositifs d'actions artistiques et culturelles qui s'enrichissent et évoluent au fil des années. Pour l'année

---

<sup>42</sup> Cf. Annexe 1.

<sup>43</sup> Académie d'Aix-Marseille. *Opéras en action*. Repéré à: <https://cutt.ly/gbccAb>

2020/2021, des programmes de découverte, de sensibilisation et de production étaient proposés. D'autre part, dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et le Festival d'Aix-en-Provence, des actions de sensibilisation à l'art lyrique ou de production musicale sont proposées aux écoles, collèges et lycées de la Région académique.<sup>44</sup> De telles actions, en plus de contribuer à l'ouverture culturelle de l'établissement, peuvent être bénéfiques pour le climat scolaire et offrir des moments uniques aux élèves, comme le prouve un commentaire d'un professeur documentaliste, en réponse à mon appel à témoignages, ayant eu l'occasion d'accompagner des élèves de l'option musique à un ballet classique, qui qualifie ce moment de "magique".<sup>45</sup>

Des partenariats à l'échelle nationale sont également possibles, comme *Les Fabriques à Musique*, qui sont portées par la SACEM (en partenariat avec les ministères chargés de l'éducation nationale, de la culture et de l'agriculture, le Réseau Canopé), et permettent à des auteurs-compositeurs et à des structures et lieux de musiques labellisés de s'associer, par le biais d'un appel à candidature, à des élèves issus des écoles, des collèges et des lycées afin de "fabriquer" ensemble une œuvre musicale<sup>46</sup>. Elles regroupent cinq projets liés à la création musicale autour de cinq esthétiques musicales qui sont ouvertes à tous les niveaux scolaires pour rendre accessible la création artistique à tous. Des auteurs-compositeurs interviennent dans les classes sélectionnées, réparties sur l'ensemble du territoire, et ainsi, élèves et enseignants créent ensemble des œuvres musicales avec l'aide des auteurs-compositeurs. Un guide pédagogique a été créé afin d'assurer la bonne mise en œuvre de ce projet dans les établissements.<sup>47</sup>

Également à l'échelle nationale, la Semaine du Son de l'UNESCO est l'occasion de faire découvrir toutes les facettes du son. Elle s'est déroulée cette année du 18 au 31 janvier 2021, et c'était la deuxième année que l'association *Semaine du son* organisait un concours de vidéo à destination des collégiens et des lycéens. Il s'agissait pour les élèves concernés de créer et de réaliser un court-métrage d'une durée de 1 minute et 55 secondes, à partir de la bande-son originale créée par Philippe Rombi, un compositeur de musiques de film. Ce concours était ouvert à tous

---

<sup>44</sup> Académie d'Aix-Marseille. *Le festival d'Aix-en-Provence*. Repéré à : <https://cutt.ly/Mbccg4N>

<sup>45</sup> Cf. Annexe 2, commentaire 9.

<sup>46</sup> MEN. "*Les Fabriques à musique*". Education.gouv. Reperé à : <https://www.education.gouv.fr/les-fabriques-musique-5132>

<sup>47</sup> SACEM. (2020). *Le Guide pédagogique. Les Fabriques à Musique*. Repéré à : <https://cutt.ly/6bccYTU>



les collégiens et les lycéens, issus d'établissements scolaires publics ou privés sous contrat. L'objectif était d'inviter les collégiens et les lycéens à prendre conscience de l'influence du son sur l'image et inversement, et donc de les sensibiliser à écouter pour mieux voir.<sup>48</sup> En plus de travailler sur la relation image/son, la réalisation de ce projet sollicite également les élèves à prendre conscience de leur environnement sonore et fait prendre conscience aux élèves des risques de dégradation de l'ouïe à cause d'une écoute trop forte de la musique.

De tels partenariats peuvent s'insérer dans les pratiques des professeurs documentalistes et dans les Parcours éducatifs. En contribuant à l'ouverture culturelle de l'établissement sur son environnement et sur l'extérieur, ces projets permettent aux élèves de s'ouvrir aux autres et au monde en général, de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain, point 6 de la charte pour l'EAC<sup>49</sup>.

L'ouverture de l'école sur l'extérieur semble avoir un effet sur les apprentissages sociaux et "le rapport que les élèves entretiennent avec les savoirs et peut permettre en cela de nouvelles attitudes dans leur manière d'aborder les apprentissages" (Mérini, 2001). Les interventions de personnes extérieures permettent de compléter et d'enrichir les enseignements, de faire découvrir les cultures artistiques aux élèves tout en tenant compte des ressources locales et du projet d'établissement. J'aimerais moi-même participer à des projets tels que ceux énoncés, et certaines activités sont rendues possibles grâce aux compétences d'intervenants extérieurs qui permettent également de faire évoluer nos pratiques, et de les diversifier au quotidien.

---

<sup>48</sup> Académie de Toulouse. (2020). *Concours scolaire "quand le son crée l'image"*. Repéré à: <https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/concours-scolaire-quand-le-son-cree-limage>

<sup>49</sup> Cf. Annexe 1.

## Conclusion

“La pratique musicale développe des capacités cognitives et perceptives non spécifiquement musicales. Tous ces résultats devraient inciter le monde de l'éducation à accorder un rôle beaucoup plus important à l'enseignement de la musique. La musique devrait cesser d'être une discipline négligée dans le cursus scolaire. Sans bouleverser les emplois du temps des élèves et à peu de frais, on pourrait favoriser cette activité sociale et ludique qui, en même temps qu'elle crée des millions de nouvelles connexions dans le cerveau renforce les liens (et des liens de qualité) entre les hommes” (Schon, 2018, pp.122-123).

On pourrait avoir l'impression que la musique est une activité secondaire, mais en réalité, elle met en jeu les compétences nécessaires à la réussite scolaire que sont l'écoute, la concentration et la prise en compte des autres. La musique est l'une des rares disciplines scolaires où les domaines cognitifs, affectifs et psychomoteurs sont imbriqués. Mes recherches ont validé mon postulat selon lequel il serait intéressant d'utiliser la musique comme stimulant et accompagnement dans les apprentissages, en la mobilisant dans d'autres cours que l'éducation musicale. La musique pourrait avoir un rôle important sur la gestion de classe en créant un climat favorable aux apprentissages. De plus, la musique peut être une source de sociabilité et créer des liens entre les élèves grâce au partage. Elle trouve sa place au CDI et dans les pratiques du professeur documentaliste puisqu'elle contribue à l'ouverture culturelle et à l'enrichissement du fonds documentaire. Elle permet aussi de coopérer, sur la base du projet d'établissement, et dans le cadre du PEAC, avec des structures culturelles, une autre mission commune des enseignants et des personnels de l'éducation. Le référentiel métier précise également que “les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée”, et c'est pourquoi qu'en tant que professeure documentaliste, il faut que j'inscrive mes actions autour de la musique comme accompagnement dans les apprentissages, et même comme un véritable outil d'apprentissage, dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements.

## Bibliographie

- Ayoub, A., Berthomier, N., Octobre, S., Thoumelin, C. & Touahir, M. (2019). Trois élèves sur quatre touchés par au moins une action ou un projet relevant de l'éducation artistique et culturelle. [ensemble de données]. *Culture chiffres*, n°3, 1-16. <https://doi.org/10.3917/culc.193.0001>
- Bigand, E. (2018). *Les bienfaits de la musique sur le cerveau*. Belin.
- Bonnery, S. (2013). Les socialisations musicales. *Diversité*, n°173, 3e trimestre 2013, 12-14.
- Bordeaux, M. (2013). Première partie. L'éducation aux arts et à la culture : d'une compétence partagée à un projet de société. Dans : Bordeaux, M., Deschamps, F. (Dir). *Éducation artistique, l'éternel retour : Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*. Toulouse, France, Éditions de l'Attribut.
- Brossel, C. (2013). L'éducation artistique et culturelle pour permettre la réussite scolaire de tous. *Diversité*, n°173, 3e trimestre 2013, 128-132.
- Carvalho, P. (2020). *Le professeur documentaliste, un médiateur culturel qui accompagne le développement des pratiques et des médiations musicales en milieu scolaire*. INSPE Académie de Paris.  
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02936561/document>
- Catterall, J.C., Dumais, S.A., Hampden-Thompson G. (2012). *The arts and achievement in at-risk youth: findings from four longitudinal studies*. [ensemble de données]. National endowment for the arts, Washington.  
<https://www.arts.gov/sites/default/files/Arts-At-Risk-Youth.pdf>
- CNESCO. (2018). *La qualité de vie à l'école. L'école française propose-t-elle un cadre de vie favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves ?* [ensemble de données].  
[http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/12/171002Dossier\\_Synthese\\_Qualite\\_vie\\_ecole\\_def.pdf](http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/12/171002Dossier_Synthese_Qualite_vie_ecole_def.pdf)
- Delalande, F. (1984). *La musique est un jeu d'enfant*. INA, Buchet et Castel, Libella, 2017.

- Dormoy, A. (2019). La musique à l'aide des troubles d'apprentissage. Dans: Rodríguez Quiles, J-A. *Bienfaits de la musique à l'école. Une expérience européenne*. Universitätsverlag Potsdam.  
[https://publishup.uni-potsdam.de/opus4-ubp/frontdoor/deliver/index/docId/43387/file/psm7\\_online\\_131-148.pdf](https://publishup.uni-potsdam.de/opus4-ubp/frontdoor/deliver/index/docId/43387/file/psm7_online_131-148.pdf)
- Durpaire, J-L. (2005). *Le CDI, lieu d'ouverture culturelle*. Troisièmes rencontres nationales cdi-doc.fr., Bordeaux, 25 octobre 2005.  
[https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers\\_auteurs/Actes/Bordeaux\\_2005/durpaire.pdf](https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers_auteurs/Actes/Bordeaux_2005/durpaire.pdf)
- FADBEN. (2015). *Le professeur documentaliste, le CDI et l'ouverture culturelle. Enquête réalisée par la Fadben*. [ensemble de données].  
[http://www.apden.org/2015\\_11\\_23\\_synthese\\_enquete\\_culture/co/EG\\_contenu\\_27.html](http://www.apden.org/2015_11_23_synthese_enquete_culture/co/EG_contenu_27.html)
- Falzon P. (2013). *Le concept d'environnement capacitant, son origine et ses implications* [vidéo]. Youtube.  
[https://www.youtube.com/watch?v=Aizc4etchUc&ab\\_channel=IRSST-Sant%C3%A9ets%C3%A9curit%C3%A9dutravail](https://www.youtube.com/watch?v=Aizc4etchUc&ab_channel=IRSST-Sant%C3%A9ets%C3%A9curit%C3%A9dutravail)
- Ferreri, L. (2017). Musique et plasticité cérébrale. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n°75, 55-63. <https://doi.org/10.4000/ries.5944>
- Flahault, F. (2014). Une école plus conviviale ?. *Revue du MAUSS*, n°43, 141-149. <https:// Cairn.info/revue-du-mauss-2014-4-1-page-141.htm>
- Garcia, E. (2013). Cultiver l'entrée en musique des adolescents. *Diversité*, n°173, 3e trimestre 2013, 116-121.
- Habib, M., Lardy, C., Desiles, T., Commeiras, C., Chobert, J. & Besson, M. (2013). Musique et dyslexie : vers une rééducation cognitivo-musicale intermodalitaire des «troubles dys». *Développements*, 3(3-4), 36-60.  
<https://doi.org/10.3917/devel.016.0036>
- Hourst, B. (2002). *Au bon plaisir d'apprendre. (Re)trouver la faculté d'apprendre avec le sourire*. Paris, Dunot.

- Jacquet, V. (2010). Pour écouter de la musique dans un établissement scolaire. Savoirs CDI.  
<https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/societe-de-linformation/cadre-reglementaire/le-coin-du-juriste/pour-ecouter-de-la-musique-dans-letablissement-scolaire.html>
- Jonathan, B., Nadia, L., Carole, F. (2009). Les effets de la musique auprès d'élèves du début du primaire présentant des difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture : recension des écrits. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, Faculty of Education, McGill University, 163–175.  
<https://doi.org/10.7202/039030ar>
- Lanoë, C., Lubin, A., Rossi, S. (2017). *Découvrir le cerveau à l'école. Les sciences cognitives au service des apprentissages*. Canopé Éditions.
- Marchese, E. (2012). *Politique documentaire de l'établissement. Apprendre oui, mais comment ?* Calameo.  
<https://fr.calameo.com/books/0030046905d5fdf752e02>
- Marx, L., Reverdy, C. (2020). *Travailler en partenariat à l'école*. Dossier de veille de l'IFÉ, n° 134, avril. Lyon : ENS de Lyon.  
<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/134-avril-2020.pdf>
- Mérini, C. (2001). Le partenariat : histoire et essai de définition. *Actes de la Journée nationale de l'OZP*. Paris, OZP. <http://www.ozp.fr/spip.php?article690>.
- Ministère de l'Education Nationale. (2012). *Vers des centres de connaissances et de culture*. Repéré à:  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Innovation\\_experimentation/58/7/2012\\_vademecum\\_culture\\_int\\_web\\_214771\\_215587.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Innovation_experimentation/58/7/2012_vademecum_culture_int_web_214771_215587.pdf)
- Ministère de l'Education Nationale. (2013). *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. B.O. n° 30, 25 juillet 2013. Repéré à:  
[https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid\\_bo=73066](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066)  
[https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid\\_bo=73066](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066)

- Ministère de l'Éducation Nationale. (2015). *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. B.O n°17, 23 avril 2015. Repéré à:  
<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm>
- Ministère de l'Éducation Nationale. (2016). *Les enjeux de l'éducation musicale dans la formation générale des élèves*. Eduscol. Repéré à:  
[http://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user\\_upload/EducationMusicale/college/programmes/DOCS\\_ACC\\_CYCLE\\_4.pdf](http://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user_upload/EducationMusicale/college/programmes/DOCS_ACC_CYCLE_4.pdf)
- Ministère de l'Éducation Nationale. (2017). *Les missions des professeurs documentalistes*. Circulaire du 28 mars 2017. Repéré à:  
<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708402C.htm>
- Palascak, R. (2013). Up to jazz! Un projet musical innovant avec des élèves allophones. *Diversité*, n°173, 3e trimestre 2013, 93-96.
- Pihen, A. (2020). Musique et cerveau : l'accord parfait. [ensemble de données]. *Le Blob, l'extra média*.  
<https://leblob.fr/enquetes/musique-et-cerveau-accord-parfait>
- Platel, H. (2018) Pourquoi la musique nous fait vibrer? Dans: Bigand, E. *Les bienfaits de la musique sur le cerveau*. Belin, 15-26.
- Pommiers, E. (2019) La musique provoque une symphonie neuronale dans le cerveau. *Le Monde* [en ligne] .  
[https://www.lemonde.fr/festival/article/2019/06/24/la-musique-provoque-une-symphonie-neuronale-dans-le-cerveau-et-stimule-l-imagination\\_5480684\\_4415198.html](https://www.lemonde.fr/festival/article/2019/06/24/la-musique-provoque-une-symphonie-neuronale-dans-le-cerveau-et-stimule-l-imagination_5480684_4415198.html)
- Ribière-Raverlat, J. (1997). *Développer les capacités d'écoute à l'école : écoute musicale, écoute des langues*. Vendôme, Puf l'éducateur.
- Richard, M. "Zebroch au bahut". Un dispositif original de découverte des musiques actuelles pour les collégiens. *Diversité*, n°173, 3e trimestre 2013, 122-127.
- Sacks, O. (2009). *Musicophilia ; la musique, le cerveau et nous*. Paris, Seuil.

- Schon, D. (2018). Pratique musicale et plasticité cérébrale. Dans: Bigand, E. *Les bienfaits de la musique sur le cerveau*. Belin, 111-124.
- Segui, F. (2019). Former les usagers comment et avec qui ? [vidéo]. Dans : *ACIM, Rencontres Nationales des Bibliothécaires Musicaux*. ? ENSSIB. [https://www.enssib.fr/documents-bib-num/1\\_table-ronde-3.mp4](https://www.enssib.fr/documents-bib-num/1_table-ronde-3.mp4)
- Sloboda, J-A. (1988). *L'esprit musicien. La psychologie cognitive de la musique*. Liège, Bruxelles, Pierre Mardaga Éditeur.
- TraAM Documentation. (2018). *Repenser l'espace existant du CDI pour répondre aux besoins des usagers (2017-2018)*. [ensemble de données]. Eduscol. <https://eduscol.education.fr/cdi/anim/actions-mutuali/archives-traam-documentation-1989-2015/repenser-les-espaces-existants-du-cdi-pour-repondre-aux-besoins-des-usagers-2017-2018/synthese-nationale-des-traam-documentation-2017-2018>

## **Index des tableaux et des figures**

|                                                                                 |       |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Annexe 1: La Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle.....              | 45    |
| Annexe 2: Recueil de témoignages d'expériences.....                             | 46-48 |
| Annexe 3 : L'impact de la musique sur le cerveau des musiciens.....             | 49    |
| Annexe 4 : Fiche pédagogique : Les "Fake-News" de la musique.....               | 50-53 |
| Annexe 5 : Proposition d'acquisition d'ouvrages sur le thème de la musique..... | 54-69 |



# Annexes

## Annexe 1

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



# CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



Repéré à : <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

## Annexe 2

### **Recueil de témoignage d'expériences** **(via le groupe privé Facebook Digidoc- Communauté de professeurs documentalistes)**

Voici le message que j'ai posté le 15 novembre 2020, c'est-à-dire au début de mes recherches. Ainsi, mon sujet n'était pas encore défini pleinement.

Je suis en M2 MEEF Documentation et le sujet de mon mémoire est : l'écoute musicale au CDI. J'aimerais savoir si parmi vous certain.e.s diffusent une musique d'ambiance dans votre CDI, et comment cela est perçu par vos élèves. Aussi, est-ce que vous avez un espace dédié à l'écoute dans votre CDI ? Avez vous des CD musicaux en ressource (hors livre audio) ? Et enfin, est-ce que certain.e.s travaillent régulièrement avec l'enseignant.e de musique, et sur quel type de projet ?  
Merci

J'ai conservé l'anonymat des professeurs documentalistes qui m'ont répondu puisque ce recueil de témoignage était informel. Les messages sont retranscrits sans aucune modification:

Commentaire 1:

“ Quand je vois le niveau des sujets de mémoire, je me dis qu'on est pas sortis des ronces.

J'attends les prochains sujets :

- Quelle est la prise en compte du public LGBT au Cdi?
- Le développement durable au cdi : inciter les élèves à faire du vélo pour produire l'énergie des ordinateurs du Cdi.
- La repentance au Cdi, comment désherber le fonds documentaire pour supprimer des rayonnages les livres sur la traite négrière.

Et on trouvera bien un sujet sur l'écriture inclusive pendant qu'on y est...”

---

Commentaire 2:

“Je trouve ton sujet intéressant et complètement dans la logique de réflexion qu'on nous avait demandé d'entreprendre quand on parlait de transformer les CDI en CCC.

Pour ma part je diffuse très souvent de la musique au CDI, soit en fond sonore de manière aléatoire, soit en choisissant un artiste ou un genre en fonction d'une expo ou d'une actualité particulière. Je considère que ça fait partie de « l'ouverture culturelle » que l'on peut apporter aux élèves. Nous organisons aussi la venue de musiciens pour des concerts de temps en temps. (Pas en ce moment du coup).

Je n'ai pas d'espace dédié malheureusement car mon CDI est beaucoup trop petit. Et je suis en lycée pro donc pas de prof de musique.

Mais les échanges autour de la musique sont toujours enrichissants, j'aime leur faire découvrir des styles musicaux vers lesquels ils ne se dirigent pas forcément d'eux même, et c'est intéressant de rentrer dans leur univers à travers l'écoute de leurs artistes préférés, tous ce qu'ils écoutent est loin d'être mauvais malgré ce qu'on pourrait croire quelquefois”

---

Commentaire 3:

“Pour ma part je suis en Lycee, nous ne diffusons pas de musique car tous n'apprécient pas travailler avec. Mais écouteurs autorisés pour écoute perso. (Pas beaucoup d'élèves le font). Une collègue en collège a monté un « club détente » sur le temps du midi elle propose un genre de temps calme comme en maternelle avec écoute douce, ça fait

furieux. Projet mis en place pour répondre aux « tensions » émotionnelles des élèves dans un contexte sanitaire anxiogène. Ça me fait penser à Une idée de piste : l'écoute ASMR. Je ne sais pas si tu connais ?"

---

Commentaire 4 :

" J'ai un petit espace point écoute, des livres audios, livres CD. Je n'ai pas développé de fonds CD musicaux. Parfois je mets un fond sonore qd tout le monde lit dans le CDI. Au début ça pouffe un peu de rire mais après ils sont plutôt contents. J'ai déjà travaillé avec une prof de musique car j'aimais emmener régulièrement des classes voir des concerts classiques."

---

Commentaire 5:

"Moi il m'arrive de mettre un peu de musique pas trop fort le vendredi après-midi avec les élèves qui sont obligés de rester pour prendre leur car à 17h. C'est des moments plus détendus."

---

Commentaire 6:

"Hello moi je passe souvent des musiques d'ambiance en fonction de l'année dans les heures creuses ou il y a peu d'élèves, musique Halloween ou de Noël en instrumentale. Par contre si ça parle trop je Coupe. Car ça devient vite invivable."

---

Commentaire 7:

"Mon collègue d'édumu (et ami), vient une fois par semaine sur un créneau dédié jouer d'un instrument."

---

Commentaire 8:

" Oui je crée une ambiance sonore pour l'animation en cours ceux qui sont plus loin en train de lire n'entendent pas soundtrack de films narnia par ex et je mets également tout un programme de musique classique contemporaine max Richter, joep beving de la musique neurale aussi je m'adapte et les étudiants et les professeurs adorent."

---

Commentaire 9:

" Bonjour. C'est "amusant" que vous posiez cette question. Une des concierges du lycée me disait l'autre jour, en apportant le courrier, que je devrais mettre de la musique. Effectivement, j'y ai quelques fois pensé. Je suis documentaliste dans un grand lycée. J'avoue que je n'ose pas mettre de musique de peur de déranger les élèves. Je sais que moi-même, mélomane à mes heures (et pas qu'un peu), d'écouter de la musique peut vite me "perturber" et m'empêcher de me concentrer pour lire ou autre chose (comme saisir des données ou même trier mes mails). Du coup, je me dis que c'est pareil pour les élèves. Je crois que ce doit être possible, il suffit de demander aux élèves si ça leur plairait. J'ai vu des bahuts où les élèves ont désormais le quart d'heure lecture et pourquoi pas le quart d'heure voire l'heure musicale au CDI. Musique pour se détendre, se relaxer, pour aborder la fin de semaine sereinement ou au contraire musique entraînante pour le lundi matin (attention les oreilles !)

Sinon, je ne fais pas de projet suivi avec les profs de musique mais, par affinités, je m'entends fort bien avec eux en général. Ainsi, cette année, je les ai accompagnés, avec les élèves option musique, deux fois assister

à un ballet classique. C'était magique. De même, il y a une option ciné et j'ai accompagné les élèves voir les films, ce qui fut l'occasion avec le prof de musique de parler de la musique de film. Je crois qu'il faut "sauter sur les occasions" quand elles se présentent."

---

Commentaire 10:

"Faut payer pour avoir de la musique dans un CDI donc ça m'étonnerait que les collèges / lycées aient les moyens pour ça"

---

Commentaire 11:

"Bonsoir je suis bibliothécaire au cycle de la maternelle, j'ai un coin audio pour mes élèves avec des casque, ils choisissent eux même ce qu'ils aiment écouter comme musique, chansons ou autres.... , ils les aiment bien, c'est un coin très utilisé à la BCD !"

---

Commentaire 12:

" Dans notre CDI (mixte Agri/Educ Nat en lycée donc), on met souvent une petite ambiance en fond quand on n'a pas de classe. Rien de très sensationnel par contre, on pioche juste dans les playlists d'instru de Jamendo. C'est généralement sur la pause méridienne, le mercredi aprem ou sur l'étude du soir soit plutôt sur le temps « hors cours ».

Coté perception élève, au départ ils cherchaient l'origine du « bruit » pour finalement comprendre que ça venait de ma tour et maintenant ils y sont habitués. Ils ne vont pas pour autant fouiller jamendo pour proposer quelque chose, ils me donnent juste leur mood du moment pour que je trouve quelque chose qui corresponde un peu. On les laisse aussi écouter leur propre musique tant qu'ils ont une paire d'écouteur (ou on prête des casques - enfin l'an dernier parce que ce n'est pas ultra Covid friendly ...)

Coté perception collègues c'est inégal ...

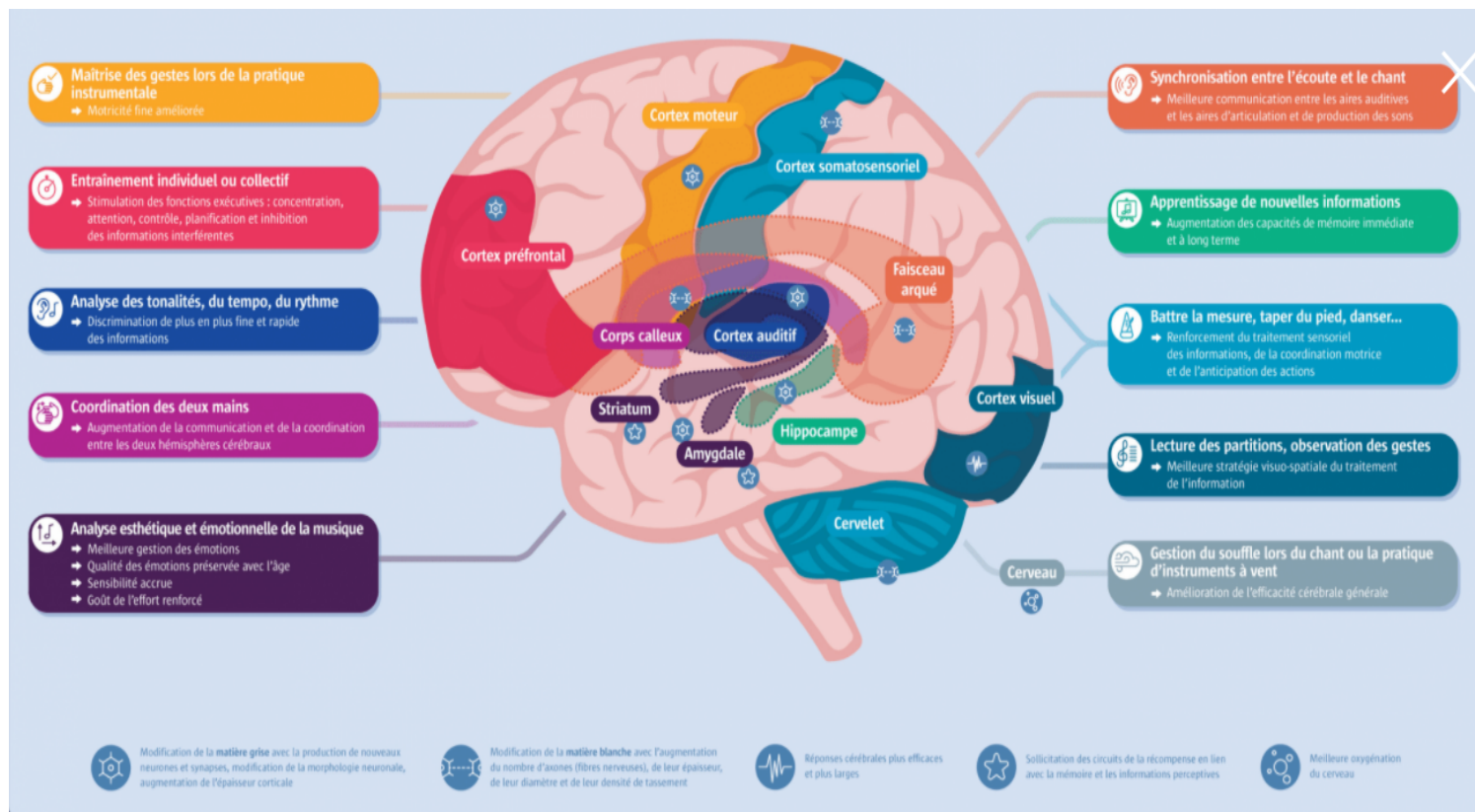
Je ne saurai pas dire si il y a eu un impact sur la fréquentation mais le climat me semble plus serein ou plutôt cosy.

Les élèves discutent moins entre eux ou moins forts pour ne pas couvrir la musique"

---

Certains de ces commentaires m'ont servi pour mener une réflexion et envisager des pistes pour intégrer la musique dans mes pratiques de professeur documentaliste. J'ai ensuite échangé par message privé avec quelques-uns d'entre eux pour avoir plus de détails sur la mise en œuvre de certains projets. Malgré un premier commentaire très négatif et moqueur, ces échanges ont été constructifs et m'ont guidé pour mieux cerner mon sujet de mémoire, émettre des hypothèses, et imaginer un CDI dans lequel la musique serait la bienvenue.

## Annexe 2 - L'impact de la musique sur le cerveau des musiciens

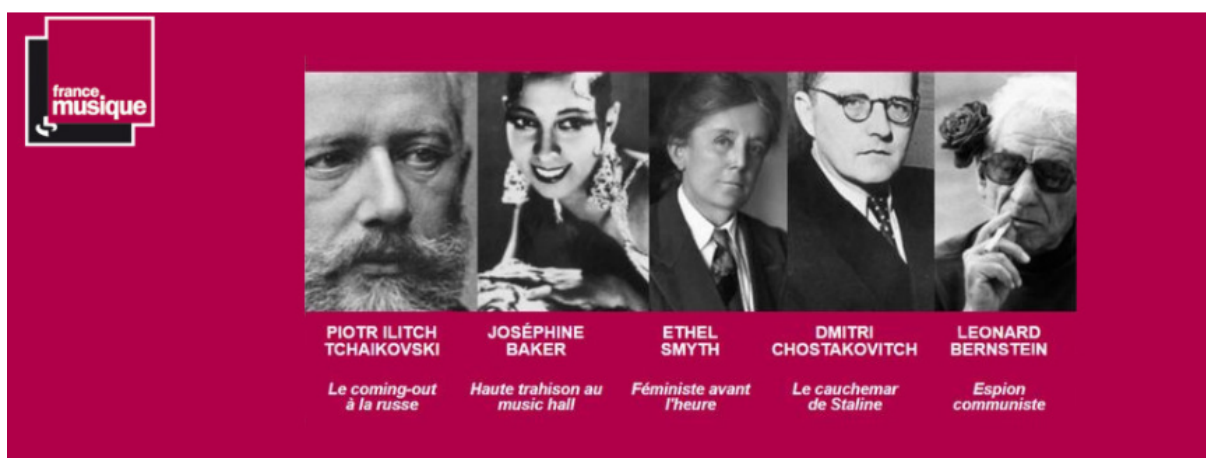


Pihen, A. (2020). Musique et cerveau : l'accord parfait. [ensemble de données]. *Le Blob, l'extra média*.

Repéré à : <https://leblob.fr/enquetes/musique-et-cerveau-accord-parfait>

© Julien Tredan-Turini

## Annexe 3 - Fiche pédagogique : comment organiser l'atelier les Fakes-News de la musique ?



### ATELIER : LES FAKE NEWS DE LA MUSIQUE

Niveaux : 6ème – Terminale

**DUREE ESTIMEE A PREVOIR** : 4 séances d'1 heure ou 2 demi-journées

**LIEU** : en classe, en distanciel

#### OBJECTIFS

- Comprendre le processus de fabrication et de circulation de l'information
- Comprendre le phénomène de rumeur et sa propagation
- Comprendre l'importance de la source
- Découvrir à travers cet exercice les 5 personnalités de la musique classique et du jazz

## DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Joséphine Baker était-elle une espionne ? Tchaïkovski a-t-il réellement fait son coming-out ? Embarquez votre classe dans une contre-enquête pour déconstruire les rumeurs sur des personnalités de la musique, démêlez le vrai du faux et rétablissez les faits historiques !

## COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Utiliser les médias et les informations de manière autonome
  - Rechercher, identifier et organiser l'information
  - Découvrir ses droits et ses responsabilités dans l'usage des médias
  - Exploiter l'information de manière raisonnée (EMC)
  - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (EMC)
  - Participer à des échanges dans des situations de communication variée (FR)
  - Comprendre comment se construit l'information, de sa production à sa diffusion et sa réception, entre liberté, contrôle, influence et manipulation (HG)
  - Comprendre le phénomène des fake news et leur propagation
- 
- Participer à un débat, un échange verbal : écouter et prendre en compte les propos d'autrui, exposer et faire valoir son propre point de vue
  - Repérer des informations dans un texte
  - Adopter une attitude responsable : participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles
  - Créer, produire, exploiter des données : enregistrer et une production radiophonique

## AVANT L'ATELIER

*Matériel nécessaire : poste(s) informatique(s) connecté(s) à Internet, un enregistreur ou un téléphone portable avec une application dictaphone, du matériel pour écouter des émissions ou visionner les vidéos.*

# METHODOLOGIE

## ACTIVITÉ 1: définir l'information en opposition à une « fake-news »

**Qu'est une vraie info (par rapport à la publicité ou un communiqué de presse, par exemple)**

Souligner l'importance de la neutralité et de l'objectivité du traitement, des sources et de leur fiabilité, de la pluralité des points de vue exposés, de la différence entre l'opinion et les faits prouvés

Parler de la déontologie journalistique .

**Qu'est-ce une « fake-news » ou une « infox »**

Se servir d'un exemple de l'actualité pour expliquer les fake-news : identifier l'info, identifier les sources de diffusion et leur fiabilité, vérifier l'iconographie, essayer de comprendre le contexte et l'intention de la fake-news

S'appuyer sur les sites dédiés des grands médias pour comprendre comment vérifier une info

<https://www.hoaxbuster.com/>

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/14/attentats-de-paris-quelques-conseils-pour-ne-pas-se-faire-avoir-par-des-rumeurs\\_4810120\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/14/attentats-de-paris-quelques-conseils-pour-ne-pas-se-faire-avoir-par-des-rumeurs_4810120_4355770.html)

Croiser plusieurs sources fiables pour restituer les faits

**ACTIVITÉ 2 : appliquer la méthodologie travaillée sur le dossier Les fake-news de la musique**

Choisir un personnage et lire l'article

Consulter différentes sources biographiques : articles, émissions radio ou vidéo

Noter les dates et les informations importantes

Comparer entre les informations recueillies et l'article du départ

Relever les fausses informations, les rumeurs



Comparer et réécrire les passages qui divergent

Réécrire l'article en rétablissant les faits

Adapter l'angle de l'article, son titre et son chapeau

Mise en forme : enregistrement ou mise en page

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

**AUDIO, VIDEO, ARTICLES** sur [francemusique.fr](https://www.francemusique.fr)

“ *Dossier Les Fake-news de la musique* répertorie les émissions à écouter, les articles à lire, les vidéos à visionner.

Kubik, S. [FICHE PÉDAGOGIQUE] *Comment organiser l'atelier Les Fake-News de la musique?*

France Musique. Repéré à:

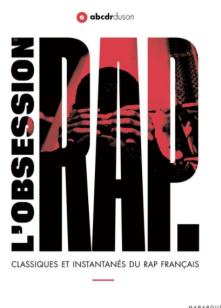
<https://www.francemusique.fr/savoirs-pratiques/comment-organiser-l-atelier-les-fake-news-de-la-musique-9243>

## Annexe 4 - Proposition d'acquisition d'ouvrages sur le thème de la musique pour le CDI

### Documentaires

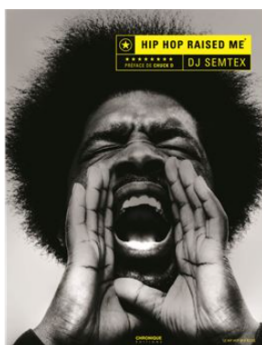
- L'ABCDR du Son. (2019). *L'obsession Rap. Classiques et instantanés du rap français*. Marabout.

Le Webzine [Abcdrduson.com](http://Abcdrduson.com) documente et décortique le rap français à travers des portraits, des interviews et des analyses. Cet ouvrage saisit les nuances d'un genre en constante transformation, près de 40 ans après ses premières traces discographiques. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782501141079

- DJ Semtex. (2016). *Hip-hop raised me*. Editions Chronique.  
"Le hip-hop m'a permis de m'élever. Il est la forme d'expression artistique la plus stimulante, la plus innovante, la plus vivante et la plus palpitante qui soit. Il a comblé mes manques éducatifs, m'a insufflé un esprit créatif, une envie d'entreprendre, m'a aidé à trouver ma voie de la façon la plus géniale possible." Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782366025804

- Guy Cornut. (2019). *La voix*. Que sais-je.

L'auteur met à la portée des lecteurs les notions fondamentales qu'il faut connaître pour comprendre comment fonctionne notre voix, sans avoir conscience de la richesse des mécanismes mis en jeu. Niveau visé: lycée.



ISBN: 9782715402355

- Hervé Pata. (2021). *Le grand livre de la technique vocale*. Eyrolles.

Guide pour la voix parlée et chantée. Le spécialiste Hervé Pata décrypte les mécanismes de la voix. C'est une méthode complète, illustrée d'exemples et enrichie d'exercices contenus sur un CD audio. Niveaux visés: lycée et collège dès la 3ème pour préparer l'oral du brevet.

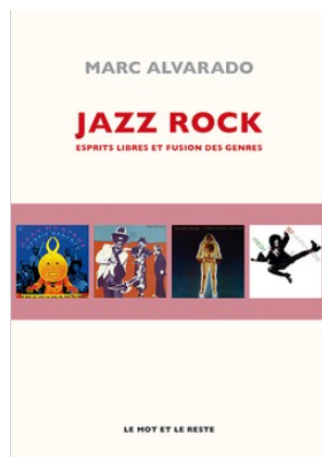


ISBN: 978-2416001659

- Marc Alvarado. (2019). *Jazz Rock. Esprits libres et fusion des genres*. Le mot et le reste.

Fondée à Marseille en 1996 par Yves Jolivet, la maison d'édition Le mot et le reste participe à publier l'histoire de la musique, sans distinction de genre ou d'époque. Leur collection "Musiques" est riche et variée.

Dans cet ouvrage, l'auteur nous dit tout sur l'histoire du populaire et célèbre genre musical propulsé par le progrès technologique et de nouveaux artistes novateurs. Niveau visé: lycée.



ISBN: 9782361390488

- Michel Hart, Sylvie Heyvaerts. (2017). *Découvrir sa voix. Parler et chanter avec plaisir sans fatigue*. Editions du Rocher.

Les auteurs proposent dans cet ouvrage un exposé théorique sur la voix et son fonctionnement, accompagné d'explorations qui conduisent le lecteur vers une perception globale du geste vocal libre et spontané. Niveau visé: lycée.



ISBN: 9782268089874

- Nicolas Lafitte, Bertrand Fichou, Pascal Lemaître. (2016). *Musique pas bête pour les 7 à 107 ans*. Bayard Jeunesse.

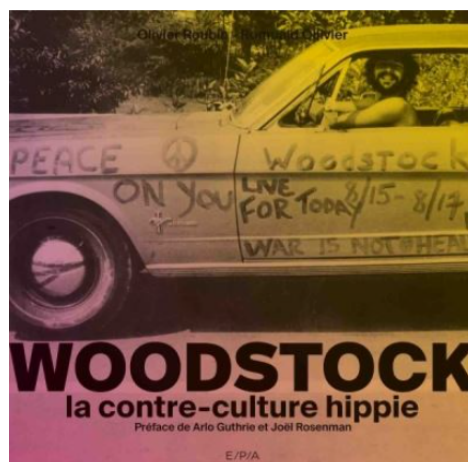
Instruments, compositeurs, interprètes, œuvres défilent de page en page sous formes de questions avec parfois de grandes doubles-pages visuelles pour découvrir en détail un sujet. Il y a également des extraits d'œuvres à écouter pour aller plus loin. Niveau visé: collège.



ISBN: 9782747068338

- Olivier Roubin, Romuald Ollivier. (2019). *Woodstock. La contre-culture hippie*. EPA Editions.

Ouvrage illustré de documents d'époque de l'invasion d'une petite ferme de l'État de New York par un demi-million de jeunes, plus connue sous le nom du Festival Woodstock. "3 jours de paix et de musique" qui ont défini la musique et la culture de la fin des années 1960. Niveau visé: lycée.

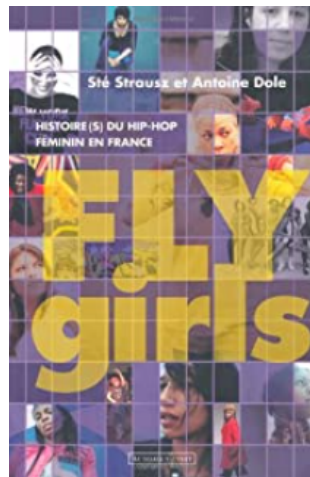


ISBN: 9782376710615

## Documentaires aux éditions Au diable Vauvert

- Antoine Dole, Sté Strausz. (2010). *Fly Girls. Histoire(s) du hip-hop féminin en France*. Editions Au diable Vauvert.

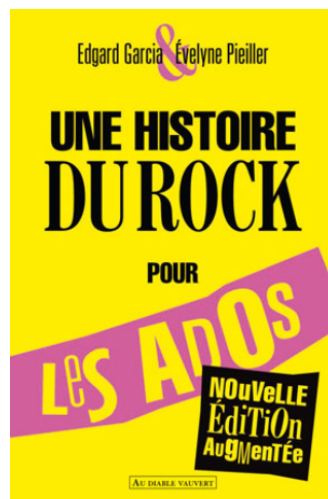
Trop souvent cantonnées dans l'ombre de leurs pairs masculins, les femmes sont pourtant présentes depuis les débuts du mouvement hip-hop. À travers des entretiens et des photos inédites, cet album documentaire retrace les parcours initiatiques du hip-hop au féminin. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782846262101

- Edgard Garcia, Evelyne Pieller. (2019). *Une histoire du Rock pour les ados*. Nouvelle édition augmentée. Editions Au diable Vauvert.

Ce documentaire se présente comme un manuel d'histoire culturelle qui reprend l'histoire du rock, son contexte social, économique et politique du début du 20e siècle à nos jours. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9791030701517

- Simon Reynolds. (2013). *Bring the noise*. Editions Au diable Vauvert. Journaliste londonien né en 1963, Simon Reynolds décrypte pour nous les genres et époques musicales et éclaire nos pratiques festives, et notre histoire culturelle et musicale récente. Niveau visé: lycée.



ISBN : 9782846264082

- The Clash. (2010). *The Clash*. Editions Au diable Vauvert. Ouvrage sur The Clash, par The Clash. Composé d'archives et de souvenirs personnels de ce groupe né de la première grande vague punk britannique des années 70, de photos et d'interviews inédites sous forme d'album. Niveau visé: lycée.



ISBN: 9782846262484

- Pierre-Luc Jamain. (2016). *Au fil du chant*. Editions Au diable Vauvert. Musicien, pianiste, claviériste, compositeur, arrangeur et producteur, Pierre-Luc Jamain accompagne Oxmo Puccino sur scène depuis dix ans. Il a joué le rôle de reporter photo pendant la tournée de *La Voix Lactée* pour nous faire découvrir l'intimité d'un artiste et son équipe, de ville en ville à travers des instantanés ponctués des mots de l'artiste. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9791030700886

### Documentaires aux éditions Palette...

- Floriane Herrero. (2014). *Art et musique*. Palette. Un ouvrage qui explore les relations entre les arts visuels et la musique, depuis la Renaissance jusqu'aux expérimentations contemporaines. Sur plusieurs pages, les lecteurs pourront trouver des QR codes à scanner donnant accès à des archives en ligne, pour découvrir en mouvement et en sons d'étonnantes créations. Niveaux visés: collège et lycée.

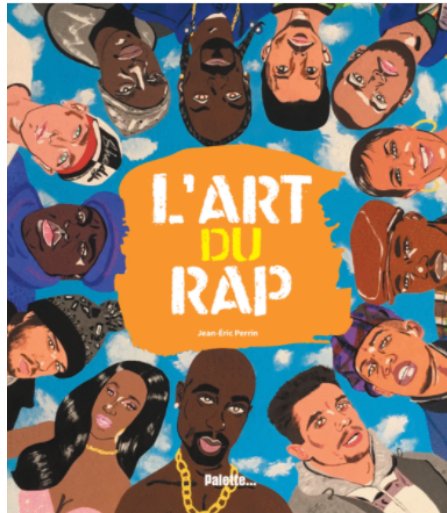


ISBN: 9782358321716



- Jean-Eric Perrin. (2019). *L'art du rap*. Palette.

Un documentaire tout public pour découvrir les codes, les origines, les artistes clés du rap et comprendre l'évolution de cette musique si populaire auprès des jeunes. Cet ouvrage contient une playlist à écouter grâce à un QR code. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782358322775

- René Palacios. (2020). *Ma petite histoire de l'opéra*. Palette.

Une première approche de l'histoire de l'opéra pour découvrir les œuvres et les artistes qui définissent cet art théâtral et musical. Niveau visé: collège.



ISBN: 9782358322997

## BD documentaires

- Proserpi Buri. (2021). *Une histoire du Velvet Underground*. Dargaud.  
En 1964, rien ne laisse présager que la rencontre entre le jeune new-yorkais Lou Reed et le Gallois multi-instrumentiste John Cale allait aboutir à la création du groupe de rock le plus scandaleux et original de son époque. En moins de dix ans, ils ont chamboulé tous les codes musicaux, artistiques et culturels. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782205087307

## Série Le petit livre de... aux éditions Dargaud

- Brüno, Hervé Bourhis. (2016). *Le petit livre de Black Music*. Dargaud.  
Les auteurs rappellent les événements marquants des musiques noires de 1945 et 2015. À travers une évolution musicale et visuelle se dessine ainsi le récit de l'émancipation lente et toujours inachevée d'un peuple, depuis la ségrégation jusqu'à Obama. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782205076080

- Hervé Bourhis. (2019). *Le petit livre rock*. Dargaud.  
Tout pour découvrir, ou redécouvrir, soixante ans de rock'n roll. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN:9782205082043

- Hervé Bourhis. (2019). *Le petit livre des Beatles*. Dargaud.  
Faits, anecdotes, révélations et analyses autour d'un des plus grands groupes du monde. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782205082036

- Hervé Bourhis, Hervé Tanquerelle. (2018). *Le petit livre French Pop*. Dargaud.  
Les auteurs et dessinateurs évoquent avec passion leur amour des musiques populaires françaises d'inspiration anglo-saxonne, de 1956 jusqu'à 2017. À travers ce sujet se dresse le portrait de l'évolution d'un pays : la France. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782205078626

## Collection Pop Rock en BD des éditions Petit à petit

- Alex Bochart. (2019). *Histoires incroyables des légendes du Rock en BD*. Petit à petit. ISBN: 9782380460131.
- Céka. (2017). *The Rolling Stones en BD*. Petit à petit. ISBN: 9791095670384
- Céka. (2018). *Michael Jackson en BD*. Petit à petit. ISBN: 9791095670810
- Michels Mabel, Gaet's. (2016). *The Beatles en BD*. Petit à petit. ISBN: 9791095670124.
- Michels Mabel, Luk, Kevin Henry. (2018). *Chansons de Jacques Brel en BD*. ISBN: 9791095670612.
- Nicolas Finet, Thierry Lamy. (2020). *David Bowie en BD*. Petit à petit. ISBN: 9782380460285.
- Sophie Blitman, Gaet's. (2018). *Bob Marley en BD*. Petit à petit. ISBN: 9791095670728.
- Sophie Blitman, Gaet's. (2019). *Nirvana en BD*. Petit à petit. ISBN: 9782380460018.
- A paraître le 14 mai 2021: *The Doors en BD*.



## Fictions

### Romans

- Bettina Ghio. (2016). *Sans fautes de frappe. Rap et littérature*. Le mot et le reste.

Cet essai propose une mise en abyme entre rap et littérature. Niveau visé: lycée.



ISBN: 9782360542215

- Eric-Emmanuel Schmitt. (2005). *Ma vie avec Mozart*. Albin Michel.  
L'auteur écrit à Mozart pour le remercier de lui avoir sauvé la vie en apportant de la beauté pour le reconforter dans les moments où il en avait besoin. Le roman est accompagné d'un CD. Niveau visé: lycée.



ISBN: 9782226168207

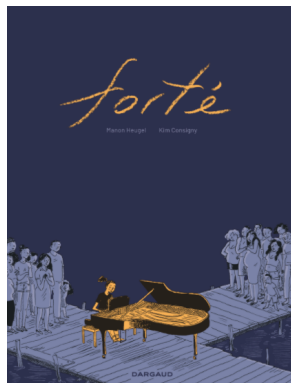
- Vanessa Jones. (2020). Sing, fais entendre ta voix. Editions Fleurus.  
Nettie, 15 ans, est encore traumatisée par le décès de sa mère mais réussit malgré tout à intégrer la Duke Academie, célèbre école artistique. Mais lors des auditions puis des premiers cours, c'est le drame : elle est incapable de chanter. Niveau visé: collège.



ISBN:9782215167594

### Roman Graphique

- Manon Heugel, Kim Consigny. (2019). *Forté*. Dargaud.  
L'histoire d'une jeune Brésilienne de la favela de Belém qui découvre le piano après la mort tragique de son père quand elle n'a que 6 ans. Niveaux visés: collège et lycée.



ISBN: 9782205079449

## Livres audios

L'ensemble de cette sélection peut être utilisé pour un public d'élèves de collège, ainsi que pour des élèves à besoins éducatifs particuliers (malvoyants, dispositif ULIS, élèves nouvellement arrivés en France, etc.). Ces livres pourront être lus et écoutés dans un espace dédié à l'écoute au CDI ou bien lors de moments dédiés (sieste musicale, lecture à voix haute, cours en collaboration avec différents enseignants...).

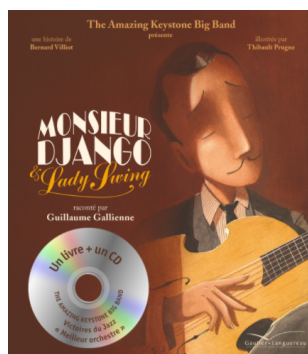
- Arnaud Thorette, Olivier Latyk, Johan Farjot. (2020). *Siam, au fil de l'eau*. Flammarion Jeunesse.

Siam vit sur les bords du Mékong. Le soir, sa mère lui raconte l'histoire d'amour qu'elle a vécue avec un soldat américain, pendant la guerre. Le conte, les paroles des chansons et un CD audio, ainsi qu'un lien pour écouter l'histoire et les chansons en ligne sont inclus dans l'album.



ISBN: 9782081513679

- Bernard Villiot. (2020). *Monsieur Django et Lady Swing*. Gautier-Languereau. La rencontre entre un enfant et un célèbre guitariste: cette histoire est l'éveil d'un jeune violoniste à un style musical qui le changera à jamais.



ISBN: 9782013237680

- Claire Frédéric. (2016). *Les quatre saisons*. Gautier-Languereau.  
Un conte musical dans lequel la Princesse Terre doit choisir un époux. Son père le soleil lui fait rencontrer tour à tour le prince du Printemps, le prince de l'Été, le prince de l'Automne et le prince de l'Hiver. Elle va vivre avec eux une année sublimée par la musique de Vivaldi.



ISBN: 9782013237727

- Jean Broussolle. (2019). *Piccolo Saxo et cie*. Gautier-Languereau.  
Le célèbre conte musical qui fait découvrir les instruments d'orchestre aux enfants.



ISBN: 9782017086994

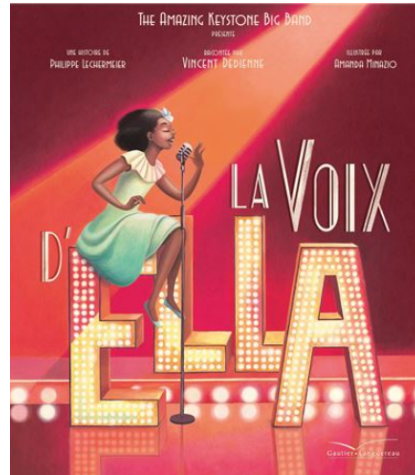
- Jean de La Fontaine, Vincent Fernandel. (2020). *Les Fables de La Fontaine*. Fleurus.  
Les fables de de La Fontaine, racontées en musique par Vincent Fernandel et illustrées par les dessins de Charlotte Molas.



ISBN: 9782215159070



- Philippe Lechermeier. (2018). *La voix d'Ella*. Gautier-Languereau.  
Un conte musical Jazz autour des chansons d'Ella Fitzgerald, raconté par l'acteur Vincent Dedienne.



ISBN: 9782017025146

- Philippe Lechermeier. (2015). *Princesses oubliées ou inconnues*. Gautier-Languereau.  
Les stéréotypes de l'univers princier revisités avec poésie et malice.



ISBN: 9782012202795

## **Résumé**

L'objectif de ce mémoire est de s'interroger sur la place que pourrait occuper la musique dans un CDI et dans les pratiques du professeur documentaliste. Le CDI s'avère être un lieu privilégié pour contribuer à l'ouverture de l'établissement sur son environnement. Ainsi, le professeur documentaliste doit concourir à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. Cette envie et ce besoin d'intégrer la musique dans les pratiques du professeur documentaliste sont liés intrinsèquement à l'éducation artistique et culturelle qui est reconnue comme une composante de la formation générale de tous les élèves et qui a induit la création d'un Parcours de l'école au lycée. La raison d'être de la musique a été souvent débattue : loisir, divertissement, activité artistique ? Aujourd'hui, des études de neurosciences cognitives suggèrent que la musique exerce un pouvoir transformationnel sur le cerveau et le fonctionnement de l'esprit. Un tel enjeu est essentiel pour les politiques de santé et d'éducation et invite à repenser les méthodes d'apprentissage.

## **Mots clés :**

**CDI, musique, ouverture culturelle, éducation artistique et culturelle, neurosciences**

## **Abstract**

The aim of this research is to query the place of music in a school library (*CDI*) and in the practices of teacher-librarians. The *CDI* turns out to be a privileged place to contribute to the opening of the establishment to its environment. Therefore, teacher-librarians must help to define the establishment's cultural action program, take into account the needs of the students, the local resources and the establishment plan. Therefore, the acquisition of audio resources is considerable, as well as the creation of a listening space at the *CDI* and the establishment of a dynamic of projects within the establishment and with external actors. This desire and this need to integrate music into the practices of teacher-librarians is linked to artistic and cultural education which is recognized as a component of the general education of all students and which has led to the creation of a *Parcours* from the elementary school to the high school. The nature of music has often been questioned: leisure, entertainment, artistic activity? Cognitive neuroscience studies suggest that music exerts a transformational power over the brain and over the function of the mind. For health and education policies, such an issue is essential and leads to a rethinking of learning methods.

## **Keywords :**

**school library, music, cultural openness, artistic and cultural education, neuroscience**